



**PLAN LOCAL
D'URBANISME**

PLU

MODIFICATION

N°3

PIECE n°1.2

RAPPORT DE PRESENTATION

ANNEXES

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNE D'ANNEMASSE



PROCÉDURES :

P.L.U.

Modification simplifiée n°1

Modification simplifiée n°2

Modification n°1

Modification n°2

Modification n°3

approuvé le 03 juillet 2017

approuvée le 18 octobre 2018

approuvée le 27 juin 2019

approuvée le 19 novembre 2020

approuvée le 1 juillet 2021

en cours

SOMMAIRE

LISTE DES ELEMENTS PATRIMONIAUX « REMARQUABLES » D'INTÉRÊT HISTORIQUE.....	3
LISTE DES ARBRES « REMARQUABLES » PROTÉGÉS.....	23
LISTE DES ESPACES VERTS PROTÉGÉS ET DES ESPACES BOISÉS CLASSÉS.....	63
LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS.....	78
LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS ET DES SERVITUDES POUR CHEMINS PIÉTONS.....	84



LISTE DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX « REMARQUABLES » D'INTÉRÊT HISTORIQUE

Le patrimoine bâti à protéger

Le PLU identifie le patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme qui a fait l'objet d'un repérage exhaustif, a permis d'identifier un ensemble d'édifices ou de rues devant faire l'objet d'une telle protection, car représentatifs de la culture et de l'histoire de la ville d'Annemasse.

Ces constructions à forte valeur architecturale et patrimoniale se concentrent essentiellement dans le centre historique : rue de la Gare entre la place de l'Hôtel de Ville et la rue du Mont Blanc, autour de la place de l'Hôtel de Ville, rue des Voirons et rue de Faucigny ; **mais aussi plus au Nord, dans le quartier de la gare.**

La démolition des bâtiments protégés est interdite. Seuls les travaux et les extensions sont autorisés à la condition de ne pas porter atteinte à la qualité de ces bâtiments et de ces ensembles urbains.

Ces bâtis sont identifiés sur le plan de zonage du PLU. L'article 11 « aspect extérieur » définit les conditions générales d'application de leur protection qui sont précisées, conformément au Code de l'urbanisme, dans des fiches descriptives constituant la pièce 5.4 du présent Plan Local d'Urbanisme.

77 bâtiments ont ainsi été repérés.

Article L.151-19 du Code de l'urbanisme

« Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration. »

Liste des éléments patrimoniaux "remarquables" d'intérêt historique :

EQUIPEMENT PUBLIC : Hôtel de Ville		
<u>Parcelle</u> : A 2158	<u>Information</u> :	
<u>Adresse</u> : 1 place de l'Hôtel de Ville	Construite entre 1883 et 1885, elle est Mairie et Poste. Œuvre de l'architecte Reverdin et de l'entrepreneur Tavernier, agrandie en retour, rue du Commerce et de la Gare en 1953, elle sera le foyer du développement de la ville. Type néo-classique, extension années 1950	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment		

EQUIPEMENT PUBLIC : Villa du Parc, Parc Montessuit		
<u>Parcelle</u> : A 4445	<u>Information</u> :	
<u>Adresse</u> : 12 rue de Genève	Villa construite au milieu du XIXe, propriété de l'ancien maire Dusonchet, dernier syndic "Sarde" achetée par la municipalité Montessuit en 1930 avec son parc d'un hectare et demi. Siège pendant de nombreuses années du tribunal d'Instance, elle est devenue Centre d'art contemporain.	
<u>Classement</u> : Enveloppe du bâtiment		

IMMEUBLE Pax Hôtel		
<u>Parcelle</u> : A 258	<u>Information</u> :	
<u>Adresse</u> : 22 avenue de la Gare	Bâtiment construit en 1925/40. Ancien siège de la Wehrmacht en 1943 - 1944, il a été l'un des enjeux des combats de la libération de la ville. Typologie des années 1930.	
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue de la gare et façades sud		

IMMEUBLE		
<u>Parcelle</u> : A 4059	<u>Information</u> :	
<u>Adresse</u> : 21 avenue de la Gare	Bâtiment de type néo-classique , construit en 1900/25. Il a été l'annexe de l'hôtel Pax, servant de prison à l'armée allemande et à la Gestapo. De nombreux patriotes et fugitifs y ont été torturés ou exécutés.	
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue		

Hall Freycinet	
<u>Parcelle</u> : A 3577	<u>Information</u> : Œuvre de l'architecte Freycinet est un des témoignages de l'ancienne zone industrielle, trace du développement d'Annemasse fin XIX ^e début XX ^e . Typologie : industriel XIX ^e - début XX ^e .
<u>Adresse</u> : Avenue Emile Zola	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 3663	<u>Information</u> : Bâtiment de type Sarde , construit à la fin du XIX ^e , témoin du premier développement d'Annemasse vers la Gare, constitué pour la plupart du bâti d'hôtel d'accueil en liaison avec la gare et le transport ferroviaire. Aligné sur le schéma Courriard Perreard de 1880.
<u>Adresse</u> : 56 avenue de la Gare	
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue	

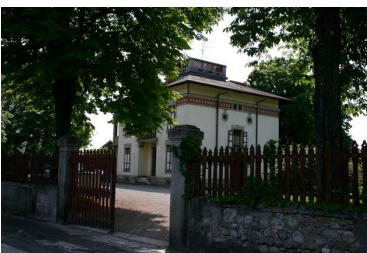
A photograph of a three-story building with a yellow facade and green shutters. A sign above the entrance reads "HOTEL RESTAURANT". The building is situated on a street corner, and a portion of an adjacent building is visible to the right.

IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 49	<u>Information</u> :
<u>Adresse</u> : 58 avenue de la Gare	Hôtel "Art déco" construit en 1900/25, 1 ^{er} et 2 ^{ème} époque. Bâtiment témoin du premier développement d'Annemasse vers la Gare, constitué pour la plupart du bâti d'hôtel d'accueil en liaison avec la gare et le transport ferroviaire. Aligné sur le schéma Dusonchet de 1883.
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue	



Bâtiment de la POSTE	
<u>Parcelle</u> : A 159	<u>Information</u> : L'Hôtel des postes est réceptionné en 1915. Son extension ultérieure en 1953 gommara son caractère architectural initial néo-classique .
<u>Adresse</u> : 1 place de la Poste.	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment sur rue	



LA FANTASIA		
<u>Parcelle</u> : A 777	<u>Information</u> : De type précurseur moderne "Art déco", construite à la fin du XIXe, par l'architecte Montfort pour sa famille. Elle est rachetée en 1967 par la ville.	
<u>Adresse</u> : 6 rue du Brouaz		
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment éléments particuliers protégés		

OFFICE DU TOURISME ET GARE ROUTIÈRE

<u>Parcelle</u> : A 3793 / A 3792	<u>Information</u> : Ancienne gare CEN, construite en 1928. Ce bâtiment occupé actuellement par les services de l'office du tourisme et de la gare routière, a été achevé en 1932 lors de l'électrification du CEN, à l'occasion de son nouveau tracé Avenue du Giffre et site propre, de la place de l'Etoile au Belet et bas Monthoux, jusqu'à Sixt. C'est un des tenants du développement du quartier Etoile/ Gare.
<u>Adresse</u> : 2, place de la Gare	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment	



ÉGLISE SAINT ANDRÉ

<u>Parcelle</u> : A 4122	<u>Information</u> : Bâtie sous le mandat du maire Dusonchet, sur les plans de l'architecte genevois Gignoux en 1864. Elle est réceptionnée en 1872. Elle occupe l'emplacement d'un fanum païen, puis d'un temple romain, enfin d'une basilique chrétienne inaugurée par l'archevêque de Vienne Avitus en 522. Type composite néo-gothique à détails néo-gothique.
<u>Adresse</u> : Place de l'Eglise Saint André.	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment éléments particuliers protégés	



ÉGLISE SAINT JOSEPH

<u>Parcelle</u> : A 491	<u>Information</u> : Construite dans les années 1941/1942 par le moine architecte bénédictin Dom Paul Bellot (1876-1944) , l'ouvrage est terminé en 1946 dans un style néo roman .
<u>Adresse</u> : 27 avenue Jules Ferry	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment éléments particuliers protégés	



LA GARE

<u>Parcelle</u> : A 3577	<u>Information</u> : Prévue dans le plan de 1872 qui donne à Annemasse les bases de son premier urbanisme, la gare SNCF a été achevée et mise en service lors de l'inauguration de la ligne Longeraie-Léaz à Thonon-les-Bains le 30 août 1880. De style classique III ^{ème} République, le bâtiment a été remanié plusieurs fois, la dernière remontant au début des années 1980.
<u>Adresse</u> : Place de la Gare	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment central / façades du bâtiment central	



Liste des éléments patrimoniaux "remarquables " d'intérêt culturel :

VILLA ANDRIER	
<u>Parcelle</u> : A 198	<u>Information</u> :
<u>Adresse</u> : 2 rue de Genève / place de l'Hôtel de Ville	Typologie Eclectique, haussmannienne néo-gothique à persistance " Art-déco " construite en 1906.
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment éléments particuliers protégés	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 197	<u>Information</u> : Typologie haussmannienne tardive "Art-déco" , construite dans les années 1900 remaniée après 1925 lors de l'installation du Crédit Lyonnais en 1927.
<u>Adresse</u> : 1 rue de la Gare	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 3733	<u>Information</u> : Typologie "néo-classique" déformée "Art-déco"
<u>Adresse</u> : 3 rue de la Gare.	
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A194	<u>Information</u> :
<u>Adresse</u> : 5 rue de la Gare	Typologie : néo-classique haussmannien Construit dans les années 1880 / 1900.
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 2568	<u>Information</u> : De type néo-classique servant d’habitat locatif ouvrier, construit dans les années 1880.
<u>Adresse</u> : 7 rue de la Gare	
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue	



IMMEUBLE		
<u>Parcelle</u> : A 4426	<u>Information</u> :	
<u>Adresse</u> : 7 rue de la Gare / angle Molière	De type néo-classique servant à l'habitat locatif ouvrier, construit dans les années 1880.	
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue		

IMMEUBLE		
<u>Parcelle</u> : A 4425	<u>Information</u> :	
<u>Adresse</u> : 3 rue Molière	Bâtiment à tendance " art-déco " de l'architecte Moennat, construit en 1920.	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment sur rue		

IMMEUBLE		
<u>Parcelle</u> : A 4392	<u>Information</u> :	
<u>Adresse</u> : 9 rue de la Gare	De type néo-classique construit dans les années 1880.	
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue		

IMMEUBLE		
<u>Parcelle</u> : A 4090	<u>Information</u> :	
<u>Adresse</u> : 11 rue de la Gare	construction des années 1880 de type néo-classique .	
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue		

IMMEUBLE		
<u>Parcelle</u> : A 185	<u>Information</u> : Typologie néoclassique	
<u>Adresse</u> : 13 rue de la Gare		
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue		

IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A184	<u>Information</u> : Habitat locatif ouvrier , construit dans les années 1890-1900.
<u>Adresse</u> : 15 rue de la Gare	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment sur rue	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 184	<u>Information</u> : De type haussmanniennes tardive "art-déco" construit dans les années 1920 pour le bâtiment de gauche et 1970 pour le bâtiment de droite.
<u>Adresse</u> : 1 rue du Parc	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment sur rue	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 3479	<u>Information</u> : De type néo-classique construit dans les années 1914 pour le rez de chaussé et le 1 ^{er} étage, 1920 pour la partie supérieure.
<u>Adresse</u> : 4 rue de la Gare	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment sur rue éléments particuliers protégés	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 232	<u>Information</u> : De type néo-classique composite construit dans les années 1890-1900 abritant l'hôtel de France puis la banque Laydernier jusqu'en 2006.
<u>Adresse</u> : 6 rue de la Gare	
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 233	<u>Information</u> :
<u>Adresse</u> : 8 rue de la Gare	Construit en 1908 pour le magasin Innovation.
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 2176	<u>Information</u> : De typologie haussmannienne construit dans les années 1900.
<u>Adresse</u> : 10 rue de la Gare	
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 240	<u>Information</u> :
<u>Adresse</u> : 12 rue de la Gare	De typologie haussmannienne construit dans les années 1890-1900.
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 241	<u>Information</u> :
<u>Adresse</u> : 14 rue de la Gare	De type néo-classique construit dans les années 1890-1900
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 242	<u>Information</u> :
<u>Adresse</u> : 16 rue de la Gare	De typologie haussmannienne tardive construit dans les années 1890-1900.
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment sur rue	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 4348	<u>Information</u> :
<u>Adresse</u> : 17 avenue de la Gare	De type néo-classique , destiné à l' habitat locatif ouvrier construit dans les années 1900-1925.
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment sur rue	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 2528	<u>Information</u> : De type néo-classique "Art-déco" construit dans les années 1890-1900.
<u>Adresse</u> : 43 avenue de la Gare	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment sur rue	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 145	<u>Information</u> : De typologie Hausmannienne tardive construit dans les années 1925-1930.
<u>Adresse</u> : 45 avenue de la Gare	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment sur rue	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 144	<u>Information</u> :
<u>Adresse</u> : 47 avenue de la Gare	De typologie moderne type manufacture construit dans les années 1950-1955.
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue	



IMMEUBLE		
<u>Parcelle</u> : A 143	<u>Information</u> :	
	De type Néo-classique construit dans les années 1900.	
<u>Adresse</u> : 49 avenue de la Gare		
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue		

IMMEUBLE		
<u>Parcelle</u> :	<u>Information</u> :	
	De typologie Moderne construit dans les années 1925-1940.	
<u>Adresse</u> : 1 rue du Jura		
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue		

IMMEUBLE		
<u>Parcelle</u> : A 2076	<u>Information</u> :	
	De type restauration construit dans les années 1890-1900.	
<u>Adresse</u> : 52 avenue de la Gare		
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment sur rue		

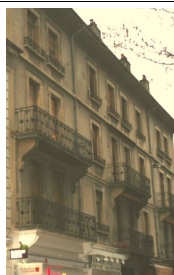
IMMEUBLE		
<u>Parcelle</u> : A 1522	<u>Information</u> :	
	De typologie sarde rurale (piémontais) construit dans les années 1890-1900.	
<u>Adresse</u> : 9 rue du docteur Favre		
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment éléments particuliers protégés		

IMMEUBLE		
<u>Parcelle</u> : A 3664	<u>Information</u> :	
	De type HBM à tendance Haussmannienne tardive construit dans les années 1900-1925.	
<u>Adresse</u> : 1 rue du Môle		
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment sur rue		

IMMEUBLE		
<u>Parcelle</u> : A 2858	<u>Information</u> :	
<u>Adresse</u> : 35 rue du Chablais	De type "Mallet STEVENS", Metere années 30 construit dans les années 1920.	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment		

IMMEUBLE		
<u>Parcelle</u> : A 254	<u>Information</u> :	
<u>Adresse</u> : 1 rue des Voirons	De type Néo-classique construit dans les années 1890-1900.	
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue éléments particuliers protégés		

IMMEUBLE		
<u>Parcelle</u> : A 252	<u>Information</u> :	
<u>Adresse</u> : 5 rue des Voirons	De type Néo-classique simplifiée construit dans les années 1890-1900.	
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue éléments particuliers protégés		

IMMEUBLE		
<u>Parcelle</u> : A 251	<u>Information</u> :	
<u>Adresse</u> : 7 rue des Voirons	De type Néo-classique, restauration très épuré construit dans les années 1890-1900.	
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue éléments particuliers protégés		

IMMEUBLE		
<u>Parcelle</u> : A 308	<u>Information</u> :	
<u>Adresse</u> : 2 place Jean Deffaugt / 24 rue du Commerce	De type Néo-classique éclectique "Art déco" construit en 1914.	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment éléments particuliers protégés		

IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 307	<u>Information</u> :
<u>Adresse</u> : 4 place Jean Deffaugt	De type Néo-classique "Sarde" construit avant 1900.
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue	

A photograph of a three-story Neo-classical building with a central entrance and balconies. The building is light-colored with dark trim around the windows and doors. The ground floor features a shopfront with a sign that reads "MEPHISTO". The upper floors have windows with white frames and small balconies. The building is situated on a street with a sidewalk and some greenery in the foreground.

IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 306	<u>Information</u> :
<u>Adresse</u> : 6 place Jean Deffaugt	De type Néo-classique "Sarde" construit avant 1900.
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment sur rue	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 305	<u>Information</u> : De type Néo-classique "Sarde" simplifié construit avant 1900.
<u>Adresse</u> : 2 rue du Faucigny	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment sur rue	



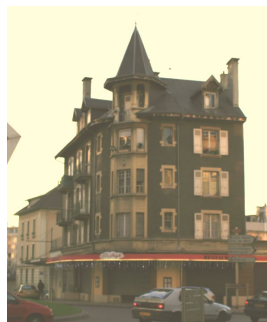
IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 2149	<u>Information</u> : De typologie haussmannienne tardive construit avant 1872.
<u>Adresse</u> : 8 rue du Faucigny	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment sur rue	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 64	<u>Information</u> : De type Eclectique à tendance Haussmannienne construit avant 1914.
<u>Adresse</u> : 8, 11 rue du Môle	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment éléments particuliers protégés	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 3203	<u>Information</u> : De type Eclectique à tendance néo-gothique construit en 1930.
<u>Adresse</u> : 2, place Moret	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment éléments particuliers protégés	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 742	<u>Information</u> : De typologie Sarde construit dans les années 1900.
<u>Adresse</u> : 4 rue Fernand David	
<u>Classement</u> : façades du bâtiment	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 3378	<u>Information</u> : De typologie Sarde , réhabilité construit dans les années 1925.
<u>Adresse</u> : 2 rue Fernand David	
<u>Classement</u> : façades du bâtiment	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 4293	<u>Information</u> : De type Néo-classique tendance haussmannienne construit dans les années 1880-1890.
<u>Adresse</u> : 16, place de l'Hôtel de Ville	
<u>Classement</u> : façades du bâtiment	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 4386	<u>Information</u> : De type classique, cet immeuble accueille en 1941 un centre de propagande du Maréchal Pétain, dépendant du secrétariat d'Etat à l'Information.
<u>Adresse</u> : 4 rue du Commerce	
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue	

A photograph of a multi-story building with a light-colored facade and many windows, located at 4 rue du Commerce. The building has several floors with balconies and a mix of window styles, including some with shutters. The facade appears aged and slightly weathered.

IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 2691	<u>Information</u> : De type néo-gothique simplifié construit dans les années 1900.
<u>Adresse</u> : 7 rue Camps	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 3499 et A 3500	<u>Information</u> : De type Classique fin XIX^e , construit dans les années 1930.
<u>Adresse</u> : 6 et 8 rue Camps	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment sur rue	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 94	<u>Information</u> : De type Classique bourgeois fin construit dans les années 1930.
<u>Adresse</u> : 8 rue du Parc	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 4971	<u>Information</u> : De type Néo-classique simplifié tardif construit dans les années 1900-1925.
<u>Adresse</u> : 11 rue du Parc	
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 5001	<u>Information</u> : De type Néo-gothique "suisse" construit dans les années 1900-1925.
<u>Adresse</u> : 13 rue du Parc	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment	



IMMEUBLE		
<u>Parcelle</u> : A 3778	<u>Information</u> :	
<u>Adresse</u> : 12 rue des Alpes	De type Classique avec travail néo-gothique construit dans les années 1925.	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / éléments particuliers protégés		

IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 358	<u>Information</u> : De type Eclectique à tendance "Art déco" construit dans les années 1900-1925.
<u>Adresse</u> : 10 rue du Chablais	
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 4332	<u>Information</u> : De type Haussmannienne tardive éclectique "Art Déco" construit dans les années 1925-1935.
<u>Adresse</u> : 5 avenue du Giffre	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment éléments particuliers protégés	

A photograph of a multi-story building with a light-colored facade and ornate balconies, identified as a late Haussmannian style. The building features multiple levels of balconies with decorative metal railings and stone balustrades. The facade is light-colored, possibly white or cream, with dark window frames. The building is set against a clear blue sky.

IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 410	<u>Information</u> :
<u>Adresse</u> : 7 avenue du Giffre	De typologie Haussmannienne tardive construit dans les années 1925-1935.
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue	

A photograph of a multi-story building with a light-colored facade and ornate balconies, identified as a late Haussmannian style. The building features several floors with windows and balconies, and a dark roofline. The image is positioned to the right of the table, showing the actual building described in the text.

IMMEUBLE		
<u>Parcelle</u> : A 454	<u>Information</u> :	
	De type Eclectique-Haussmannienne tardive néo-gothique construit dans les années 1940.	
<u>Adresse</u> : 15 avenue du Giffre		
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rue		

IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : B 5531	<u>Information</u> :
<u>Adresse</u> : 3 rue de Romagny	De type Classique Bourgeois construit dans les années 1935-1940.
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment sur rue	



IMMEUBLE		
<u>Parcelle</u> : B 3603	<u>Information</u> :	
<u>Adresse</u> : 35 rue de Romagny	De type Moderne , de l'architecte Paul Sautier construit dans les années 1960.	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment sur rue		

IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 509	<u>Information</u> :
<u>Adresse</u> : 14 avenue Jules Ferry	De type Eclectique Haussmannienne tardive "Art Déco" construit dans les années 1930-1940.
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment sur rue	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 4874	<u>Information</u> :
<u>Adresse</u> : 16 avenue Jules Ferry / 17 rue du Faucigny	De type Eclectique Haussmannienne tardive "Art Déco" construit dans les années 1925.
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment sur rue	



IMMEUBLE		
<u>Parcelle</u> : A 3897	<u>Information</u> :	
	De type Classique bourgeois fin XIX^e, influence genevoise construit dans les années 1940.	
<u>Adresse</u> : 13 avenue du Giffre		
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades du bâtiment sur rue		

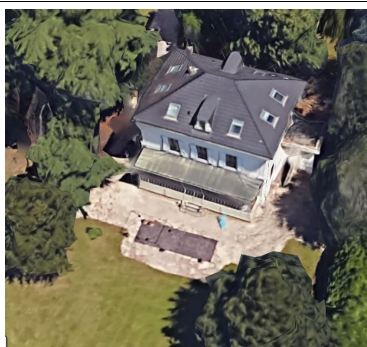
IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 3596	<u>Information</u> : De type Classique bourgeois fin XIX^e
<u>Adresse</u> : 37 rue de Romagny	
Classement : enveloppe du bâtiment	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 5009	<u>Information</u> : De type néoclassique
<u>Adresse</u> : 15, rue du commerce	
<u>Classement</u> : façades du bâtiment sur rues	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : A 1699	<u>Information</u> : De type Classique bourgeois fin XIX^e
<u>Adresse</u> : 8, rue du Salève	
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment	



IMMEUBLE	
<u>Parcelle</u> : B 0482	<u>Information</u> :
<u>Adresse</u> : 37, route des vallées	De type Classique bourgeois fin XIX^e
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment et façades	





IMMEUBLE		
<u>Parcelle</u> : A 321	<u>Information</u> :	
	Typologie « néo-classique » construction édifiée entre 1925 et 1942	
<u>Adresse</u> : 2 rue Paul Bert		
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment		

IMMEUBLE		
<u>Parcelle</u> : A 498	<u>Information</u> :	
	Typologie « néo-classique » construction réalisée entre 1900 et 1925	
<u>Adresse</u> : 2 avenue Jules ferry		
<u>Classement</u> : enveloppe du bâtiment / façades de bâtiment sur rue		



LISTE DES ARBRES « REMARQUABLES » PROTÉGÉS

La protection des arbres remarquables

D'une manière générale, un P.L.U. peut classer des espaces boisés à protéger, à conserver, ou à créer, au titre des articles L.113-1 et L.113-2 et R.113-1 et R.113-2 du Code de l'Urbanisme. **Le classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création de boisement.** Il autorise par contre l'exploitation normale de ces bois (abattage sous réserve de replantation, après autorisation).

Le choix et l'organisation des espaces boisés à conserver ou à protéger retenus dans le présent document obéissent principalement à la volonté de **rendre intangibles un certain nombre d'éléments boisés contribuant à l'image de la ville ou formant des « respirations vertes » à protéger impérativement dans certains quartiers.**

Bien que relevant des mêmes dispositions du Code de l'urbanisme, cette protection apparaît sous deux formes distinctes sur le plan de zonage :

- Les Espaces Boisés Classés (EBC) eux-mêmes qui couvrent des surfaces boisées.
- Les **Arbres Remarquables**, objets du présent recueil, qui identifient et localisent précisément chaque sujet faisant l'objet de la protection.

La protection des sujets dispersés dans le tissu urbain est un enjeu important, car ils sont nombreux et contribuent plus fortement à l'image de la ville et à la biodiversité. Aussi, sur la base d'une étude spécifique, un recensement complet du patrimoine végétal a été entrepris, croisant un ensemble de critères (essence, âge du sujet, taille, caractère biologique, caractère esthétique...) permettant de qualifier chaque sujet et de justifier de sa protection.

Cette étude a ainsi permis de retenir **164 sujets** qui méritaient d'être protégés. Les différents critères qui ont contribué à leur classement sont précisés dans les **110 fiches** descriptives reprises ci-après.

Article L.113-1 du Code de l'urbanisme

« Les plans locaux d'urbanisme peuvent classer comme espaces boisés, les bois, forêts, parcs à conserver, à protéger ou à créer, qu'ils relèvent ou non du régime forestier, enclos ou non, attenant ou non à des habitations. Ce classement peut s'appliquer également à des arbres isolés, des haies ou réseaux de haies ou des plantations d'alignements. »

Article L.113-2 du Code de l'urbanisme

« Le classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements.

Nonobstant toutes dispositions contraires, il entraîne le rejet de plein droit de la demande d'autorisation de défrichement prévue au chapitre Ier du titre IV du livre III du code forestier. Il est fait exception à ces interdictions pour l'exploitation des produits minéraux importants pour l'économie nationale ou régionale, et dont les gisements ont fait l'objet d'une reconnaissance par un plan d'occupation des sols rendu public ou approuvé avant le 10 juillet 1973 ou par le document d'urbanisme en tenant lieu approuvé avant la même date. Dans ce cas, l'autorisation ne peut être accordée que si le pétitionnaire s'engage préalablement à réaménager le site exploité et si les conséquences de l'exploitation, au vu de l'étude d'impact, ne sont pas dommageables pour l'environnement. Un décret en Conseil d'Etat détermine les conditions d'application du présent alinéa. »

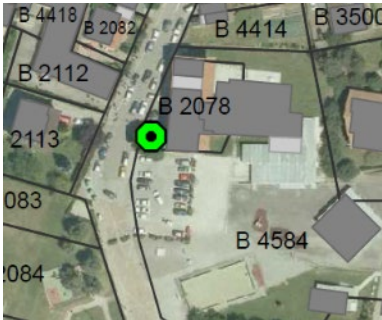
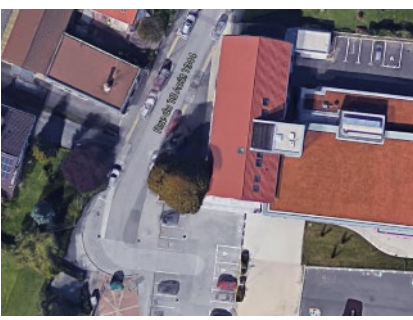
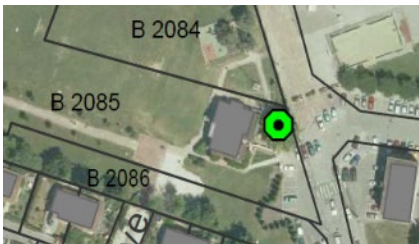
Article R.113-1 du Code de l'urbanisme

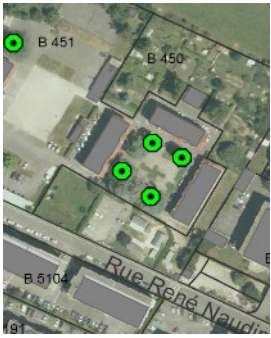
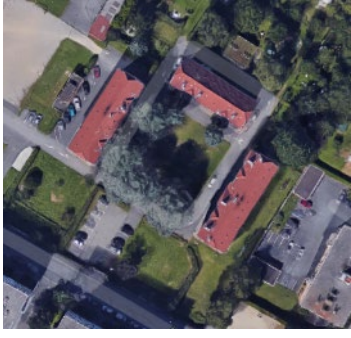
« Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale informe le Centre national de la propriété forestière des décisions prescrivant l'établissement du plan local d'urbanisme ou du document d'urbanisme en tenant lieu, ainsi que de classements d'espaces boisés intervenus en application de l'article L. 113-1. »

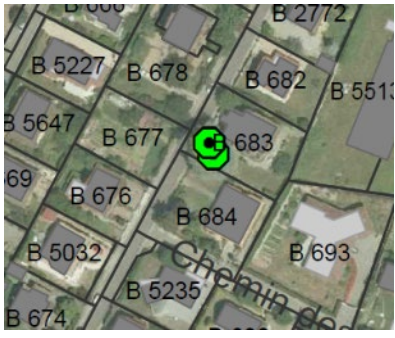
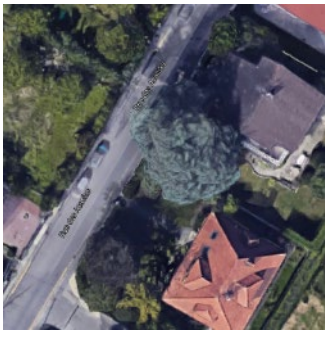
Article R.113-2 du Code de l'urbanisme

« Le préfet peut, dans les trois ans qui suivent l'année au cours de laquelle des déboisements ou des travaux illicites ont été exécutés, ordonner le rétablissement des lieux en nature de bois. Faute par le propriétaire de faire la plantation ou le semis dans le délai prescrit par le préfet, il y est pourvu par l'administration aux frais du propriétaire. La contribution de celui-ci est recouvrée comme en matière de contributions directes.

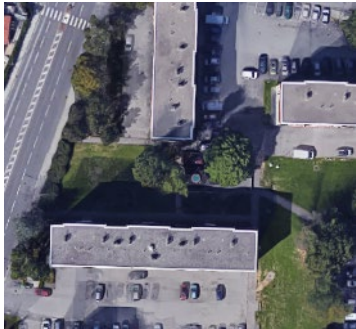
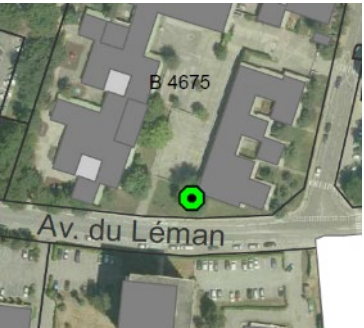
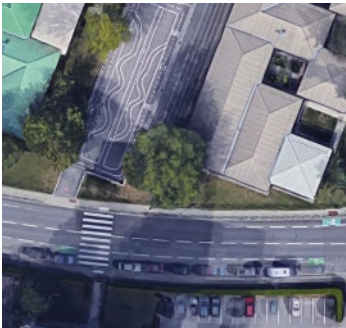
Cette même procédure est applicable au cas où des travaux dont l'exécution a été prescrite n'ont pas été exécutés, le délai de trois ans partant de la fin de l'année au cours de laquelle ils auraient dû l'être. »

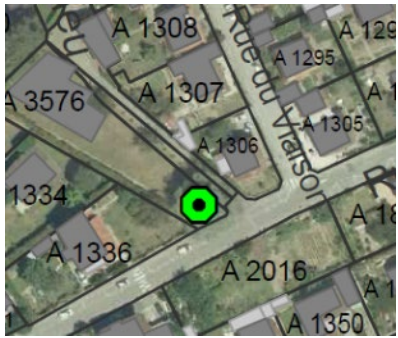
1	Marronnier d'Inde, Place Jean Monnet	Parcelle : B2078
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		
2	Cèdre sp., MJC Romagny	Parcelle : B2085
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☐ Caractère esthétique ☐ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☒ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		
3	Cèdre de l'Atlas, Rue du 18 août 1944	Parcelle : B2595
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

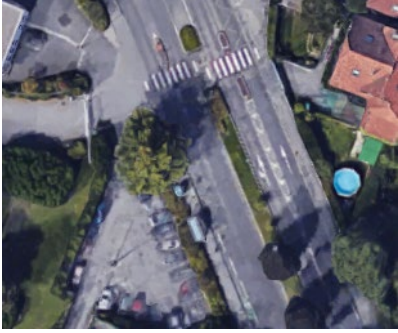
4	Cèdre de l'Atlas (4), Rue René Naudin	Parcelle : B451
		
<u>Justification du classement :</u> ☒ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☒ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

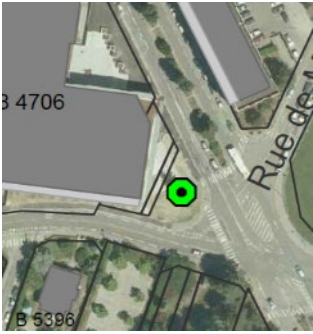
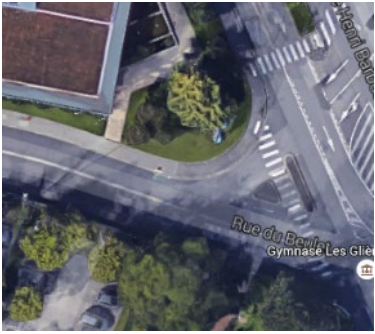
5	Cèdre de l'Atlas, Rue des Acacias	Parcelle : B683
		
<u>Justification du classement :</u> ☒ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

6	Cèdre de l'Atlas, Rue du Beulet	Parcelle : B2599
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

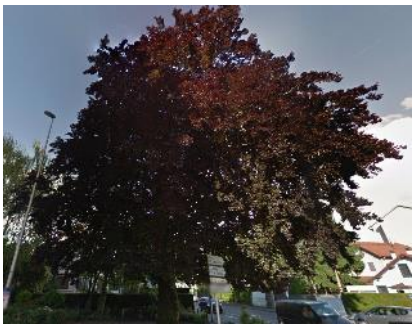
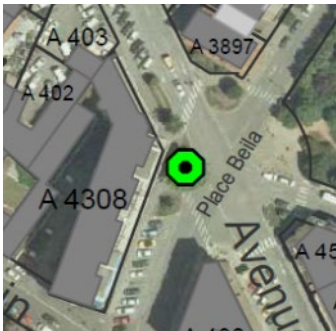
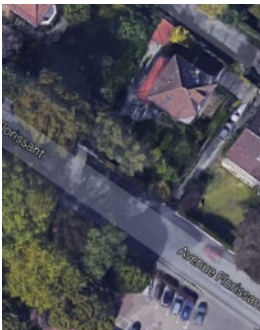
7	Peuplier d'Italie, Livron	Parcelle : B3780
		
Justification du classement : ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		
8	Saule blanc, rue du Risse	Parcelle : B5222
		
Justification du classement : ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☒ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		
9	Orme, Groupe scolaire La Fontaine	Parcelle : B4675
		
Justification du classement : ☒ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☒ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☒ Essence rare (sur la commune)		

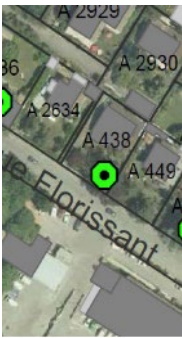
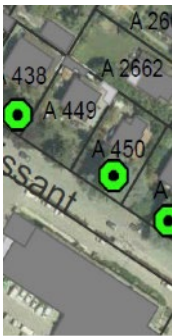
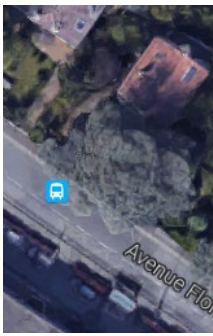
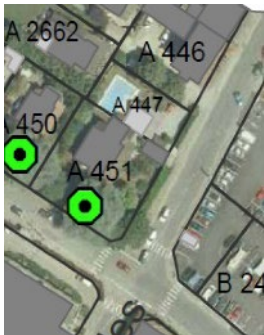
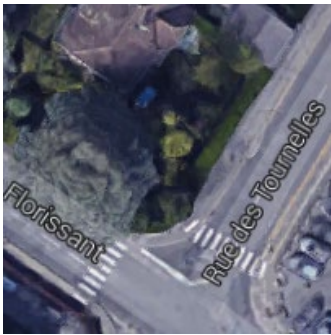
10	Cèdre sp., Livron	Parcelle : B3784
		
Justification du classement : ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☐ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		
11	Cèdre de l'Atlas, Clos du Cèdre Bleu	Parcelle : A3576
		
Justification du classement : ☒ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		
12	Peuplier blanc, square René Cassin	Parcelle : B4438
		
Justification du classement : ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

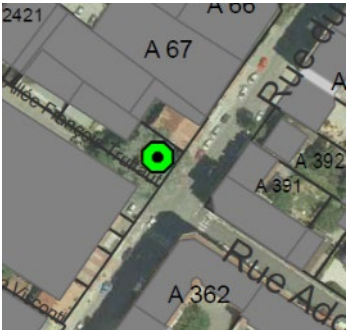
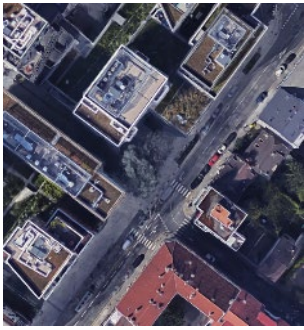
13	Cèdre sp., Avenue de Verdun	Parcelle : B3900
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

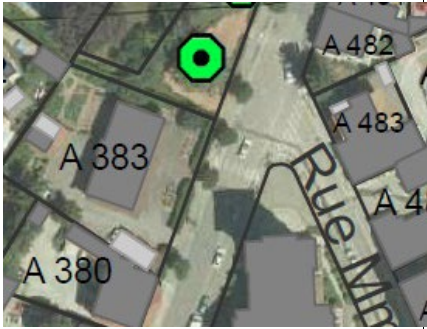
14	Cèdre sp., Maison des Sports	Parcelle : B24706
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

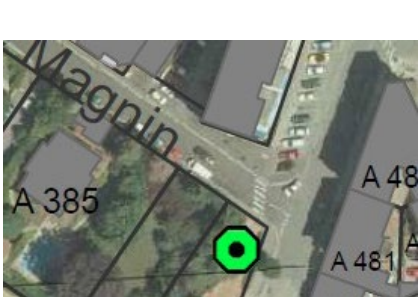
15	Cèdre sp., Gymnase intercommunal des Glières	Parcelle : B5398
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

16	Hêtre commun, Place de l'Etoile	Domaine public
		
Justification du classement : ☒ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☒ Essence rare (sur la commune)		
17	Cèdre sp., Place Célestin Bellia	Domaine public
		
Justification du classement : ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		
18	Tilleul à petites feuilles, Avenue Florissant	Parcelle : A436
		
Justification du classement : ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☒ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

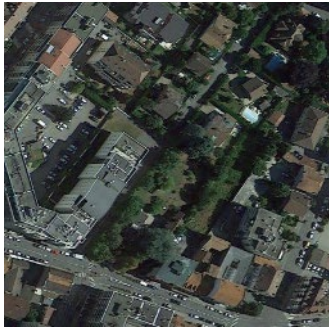
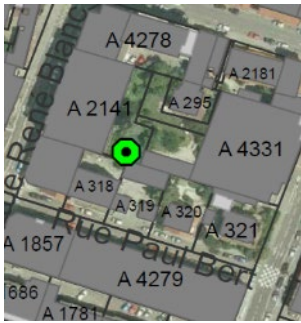
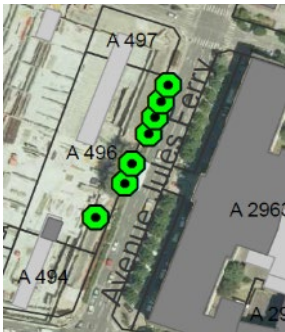
19	Hêtre pourpre, Avenue Florissant	Parcelle : A438
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Zone géographique ☒ Caractère esthétique ☐ Caractère biologique / écologique ☒ Essence rare (sur la commune)		
20	Cèdre de l'Atlas, Avenue Florissant	Parcelle : A450
		
<u>Justification du classement :</u> ☒ Age ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Zone géographique ☒ Caractère esthétique ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Essence rare (sur la commune)		
21	Cèdre de l'Atlas, Avenue Florissant	Parcelle : A451
		
<u>Justification du classement :</u> ☒ Age ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Zone géographique ☒ Caractère esthétique ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Essence rare (sur la commune)		

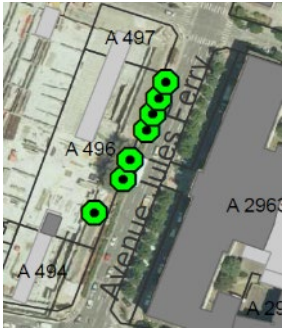
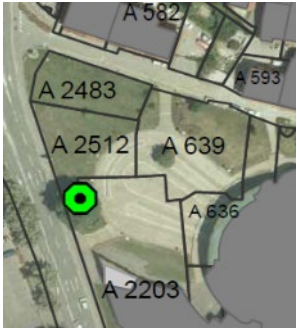
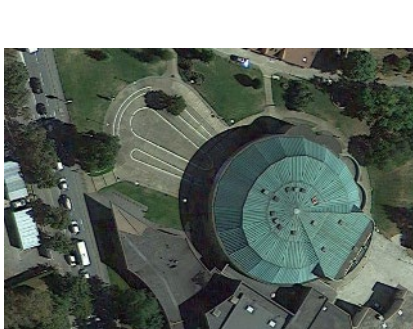
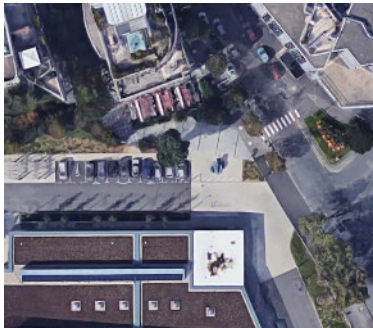
22	Cèdre de l'Atlas, Rue des Tournelles	Parcelle : B4737
		
Justification du classement : ☒ Age ☐ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		
23	Cèdre sp., Rue des Tournelles	Parcelle : B5418
		
Justification du classement : ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		
24	Cèdre sp., Allée François Truffaut	Parcelle : A2443
		
Justification du classement : ☒ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☒ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

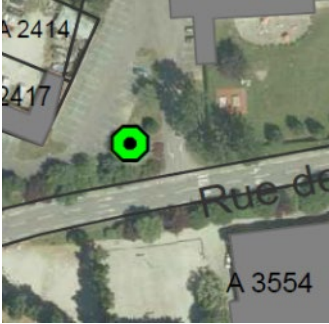
25	Cèdre sp., Square Dom Bellot	Parcelle : A4186
		
<u>Justification du classement :</u> ☒ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

26	Cèdre sp., Square Dom Bellot	Parcelle : A4186
		
<u>Justification du classement :</u> ☒ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

27	Cèdre de l'Atlas, Parc Olympe de Gougès	Parcelle : A372
		
<u>Justification du classement :</u> ☒ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☒ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

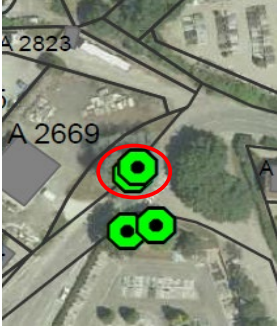
28	Tilleul à petites feuilles, Parc Olympe de Gougès	Parcelle : A372
		
Justification du classement :		
☐ Age ☒ Caractère esthétique		
☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☒ Caractère biologique / écologique		
☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		
29	Cyprès, Rue René Blanc	Parcelle : A2141
		
Justification du classement :		
☐ Age ☐ Caractère esthétique		
☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique		
☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		
30	Séquoia et cèdre (3), Place de la libération	Parcelle : A496
		
Justification du classement :		
☐ Age ☒ Caractère esthétique		
☐ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique		
☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

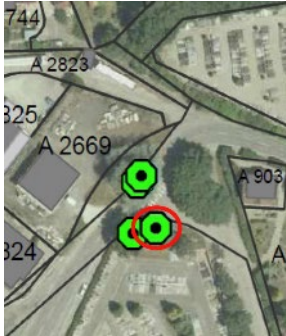
31	Cerisiers (4), Place de la libération	Parcelle : A496
		
Justification du classement : ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☐ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		
32	Marronnier d'Inde, Château Rouge	Parcelle : A2203
		
Justification du classement : ☒ ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		
33	Peuplier Blanc, Allée de Nasmacae	Parcelle : A3553
		
Justification du classement : ☒ Age ☐ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

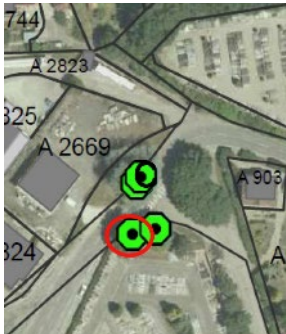
34	Cèdre de l'Atlas, Rue des Aravis	Parcelle : A3553
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

35	Cèdre sp., Rue des Aravis	Parcelle : A3553
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☐ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

36	Cèdre du Liban et Cyprès (2), Cimetière	Parcelle : A2053
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

37	Cèdre de l'Atlas (2), Rue de la Paix	Domaine public
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

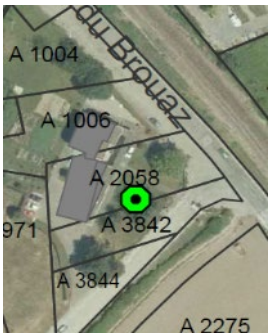
38	Cèdre sp., Rue de la Chamarette	Parcelle : A929
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

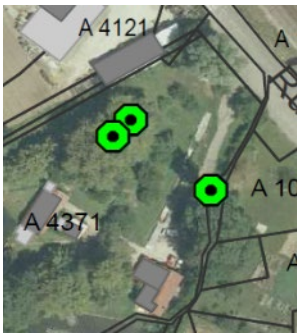
39	Pin noir d'Autriche, Rue de la Chamarette	Parcelle : A929
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

40	Cèdre du Liban, Cimetière	Parcelle : A929
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

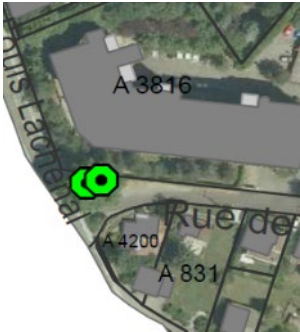
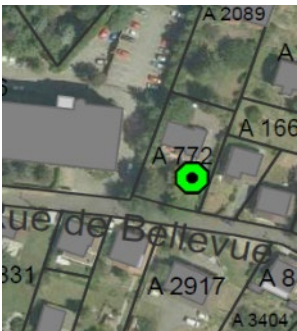
41	Cèdre sp., Rue de la Paix	Parcelle : A1682
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

42	Cèdre sp., Rue de la Paix	Parcelle : A929
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☐ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

43	Hêtre pleureur, centre horticole	Parcelle : A2058
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

44	Peuplier blanc (1) et Saule pleureur (2), Pisciculture	Parcelle: A4371
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

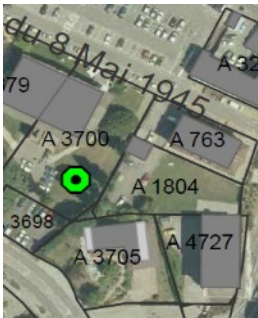
45	Noyer commun, Rue du Brouaz	Parcelle : A854
		
<u>Justification du classement :</u> ☒ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☒ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

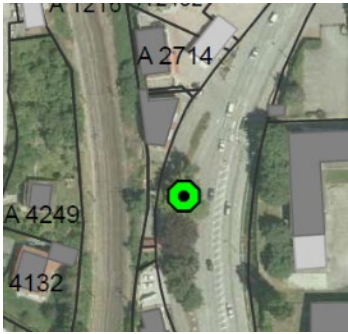
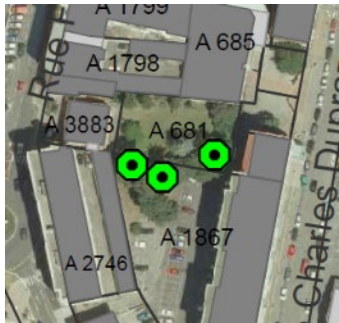
46	Pin noir, copropriété les 'Merlettes'	Parcelle : A4623
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☐ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		
47	Platanes communs, Rue de Bellevue	Domaine public
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		
48	Pin noir, Rue de Bellevue	Parcelle : A772
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

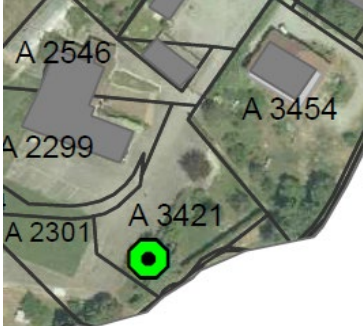
49	Marronnier d'Inde, Parc la Fantasia	Parcelle : A777
		
<u>Justification du classement :</u> ☒ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

50	Cèdre de l'Atlas, Rue de Genève	Parcelle : A766
		
<u>Justification du classement :</u> ☒ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

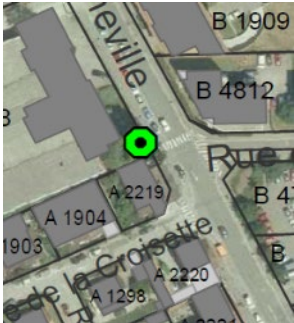
51	Erable, Rue de Genève	Parcelle : A3683
		
<u>Justification du classement :</u> ☒ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

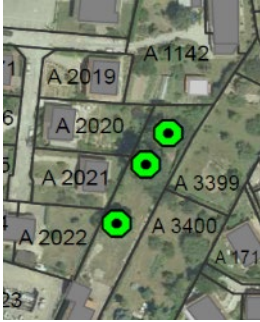
52	Cèdre de l'Atlas, Rue du Salève	Parcelle : A4063
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		
53	Cèdre de l'Atlas, Rue du Salève	Parcelle : A3692
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		
54	Cyprès de l'Arizona, MJC centre	Parcelle : A3700
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

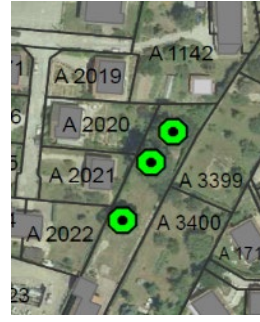
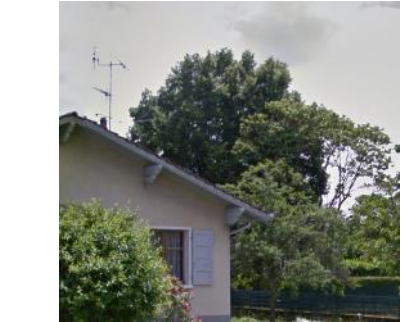
55	Sapin de Nordmann, MJC Centre	Parcelle : A2679
		
<u>Justification du classement :</u> ☒ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☒ Essence rare (sur la commune)		
56	Cèdre de l'Atlas, Route d'Etrembières	Domaine public
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		
57	Pins (3), Rue Charles Dupraz	Parcelle : A681 et A1897
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☒ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

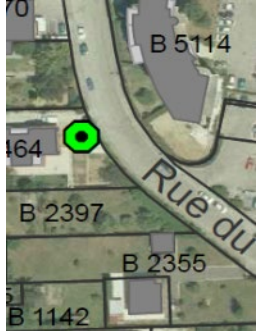
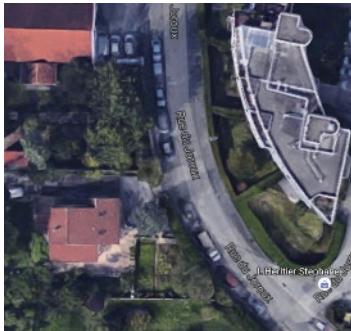
58	Cèdre de l'Atlas, Impasse du Vernan	Parcelle : A3421
		
Justification du classement : ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

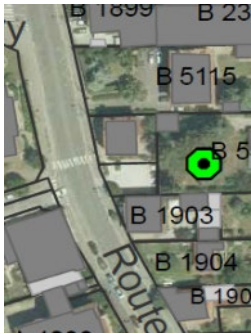
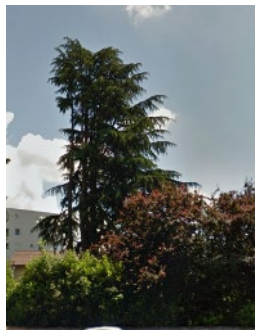
59	Erable argenté, Rue de la Drague	Parcelle : A2224
		
Justification du classement : ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

60	Peuplier blanc, Route de Bonneville	Parcelle : A2218
		
Justification du classement : ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

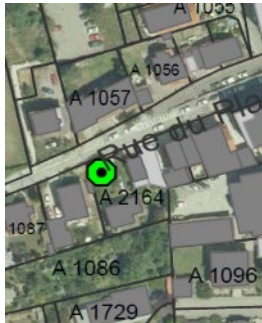
61	Peuplier et bouleau, Impasse du Gouttard	Parcelle : A1314
		
Justification du classement : ☒		
☐ Age ☒ Caractère esthétique		
☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique		
☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

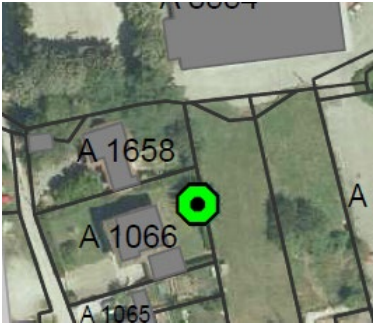
62	Tilleul, Impasse du Gouttard	Parcelle : A1314
		
Justification du classement :		
☐ Age ☒ Caractère esthétique		
☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique		
☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

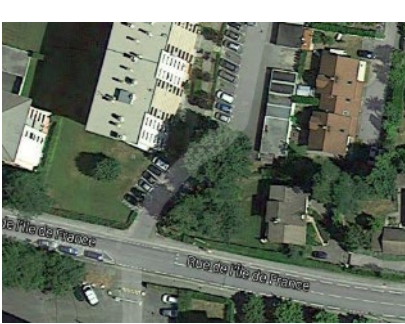
63	Cyprès de l'Arizona, Rue du Joroux	Parcelle : B5464
		
Justification du classement :		
☐ Age ☒ Caractère esthétique		
☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique		
☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

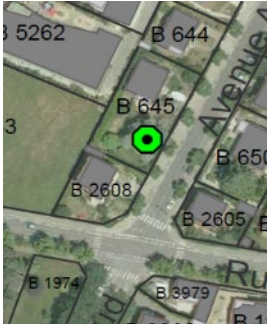
64	Cèdre de l'Atlas, Route de Bonneville	Parcelle : B5464
		
<u>Justification du classement :</u> ☒ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

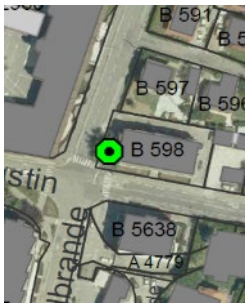
65	Magnolia, Rue du Mont Gosse	Parcelle : A1114
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☐ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

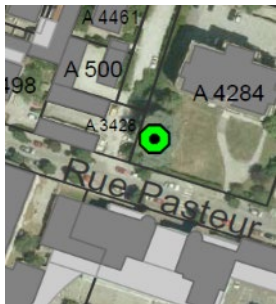
66	Cerisier, Rue du Planet	Parcelle : A2164
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☐ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☒ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

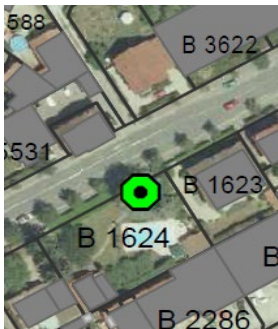
67	Epicéa, Rue du Planet	Parcelle : A1066
		
Justification du classement : ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

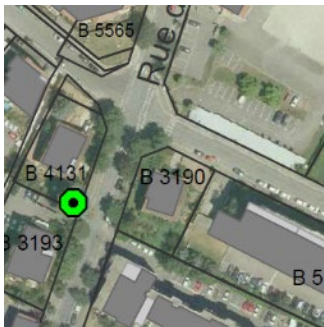
68	Chêne (2), Rue de l'Île de France	Parcelle : B4557 et B5124
		
Justification du classement : ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☐ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☒ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☒ Essence rare (sur la commune)		

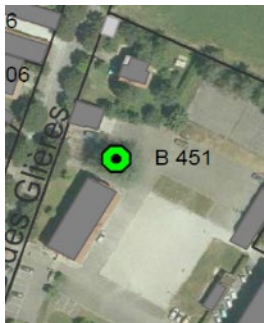
69	Cèdre de l'Atlas, Avenue Alsace Lorraine	Parcelle : A645
		
Justification du classement : ☒ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

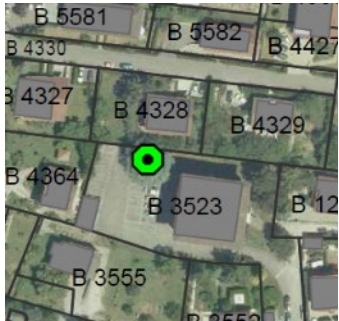
70	Cèdre de l'Atlas, Rue Aristide Briand	Parcelle : B598
		
<u>Justification du classement :</u> ☒ Age ☐ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Zone géographique ☒ Caractère esthétique ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Essence rare (sur la commune)		

71	Cèdre de l'Atlas, Rue Pasteur	Parcelle : A4284
		
<u>Justification du classement :</u> ☒ Age ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Zone géographique ☒ Caractère esthétique ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Essence rare (sur la commune)		

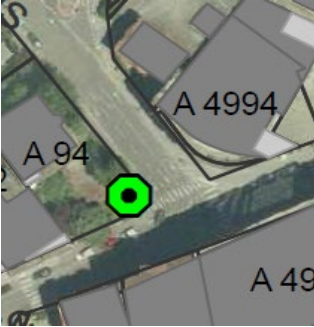
72	Cèdre de l'Atlas, Rue de Romagny	Parcelle : B1624
		
<u>Justification du classement :</u> ☒ Age ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Zone géographique ☒ Caractère esthétique ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Essence rare (sur la commune)		

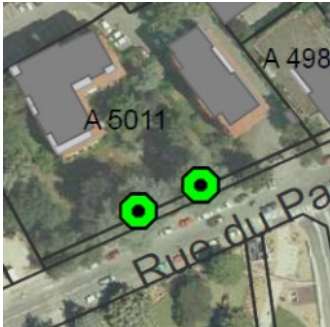
73	Cèdre de l'Atlas, Rue des Glières	Parcelle : B4131
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☐ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

74	Cèdre de l'Atlas, Rue des Glières	Parcelle : B451
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

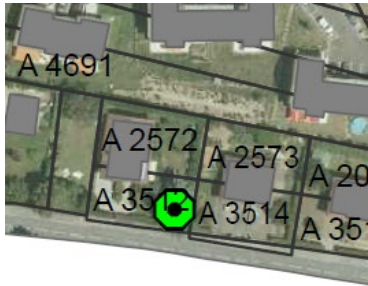
75	Cèdre de l'Atlas, Rue de Romagny	Parcelle : B3523
		
<u>Justification du classement :</u> ☒ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

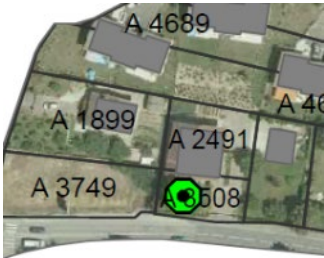
76	Cèdre de l'Atlas, Rue Ampère	Parcelle : A868
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

77	Sophora pleureur, Rue Camps	Parcelle : A94
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

78	Cèdre de l'Atlas (2), Rue du Parc	Parcelle : A5011
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

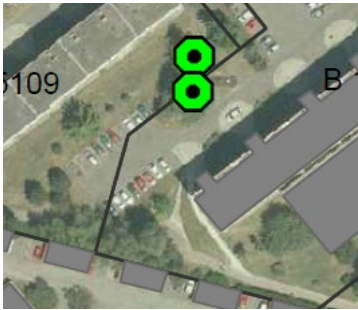
79	Frêne, Rue des Maraîchers	Parcelle : A4682
		
<u>Justification du classement :</u>		
☐ Age ☒ Caractère esthétique		
☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☒ Caractère biologique / écologique		
☐ Zone géographique ☒ Essence rare (sur la commune)		

80	Sapin du Colorado, Rue d'Arve	Parcelle : A2572
		
<u>Justification du classement :</u>		
☐ Age ☒ Caractère esthétique		
☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique		
☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

81	Tulipier de Virginie, Rue d'Arve	Parcelle : A3508
		
<u>Justification du classement :</u>		
☒ Age ☒ Caractère esthétique		
☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique		
☐ Zone géographique ☒ Essence rare (sur la commune)		

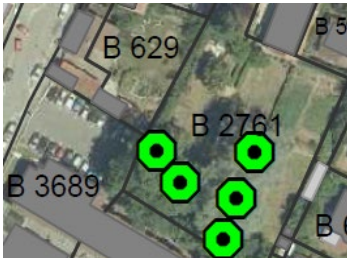
82	Peuplier d'Italie, Quartier Château Rouge	Domaine public
		
Justification du classement : ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

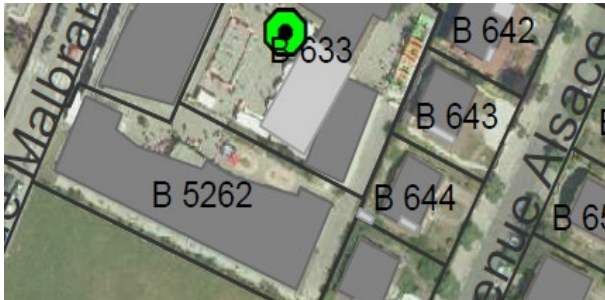
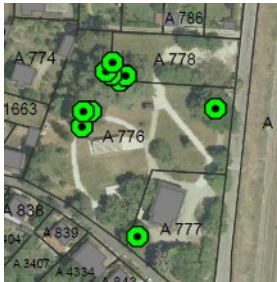
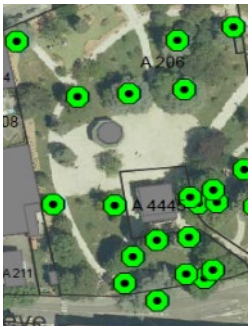
83	Peuplier d'Italie, Quartier Château Rouge	Domaine public
		
Justification du classement : ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

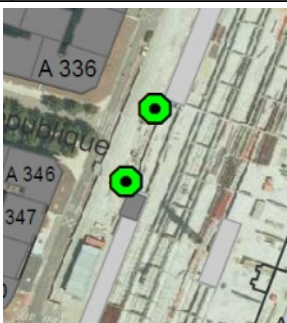
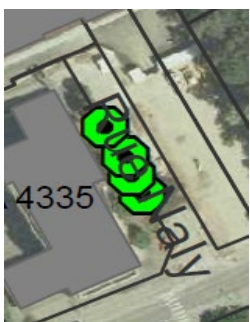
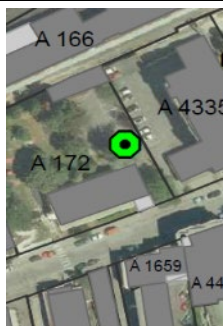
84	Cèdre sp.(2), Quartier Château Rouge	Parcelle : A5109 et B1874
		
Justification du classement : ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

85	Cèdre du Liban, Quartier Château Rouge	Parcelle : B1539
		
Justification du classement : ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☐ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

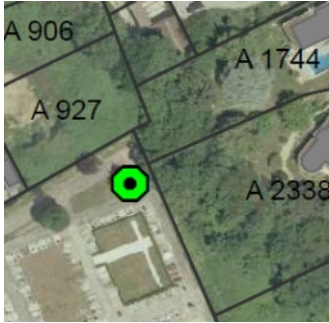
86	Cèdre de l'Atlas, Quartier Château Rouge	Parcelle : B1874
		
Justification du classement : ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☐ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

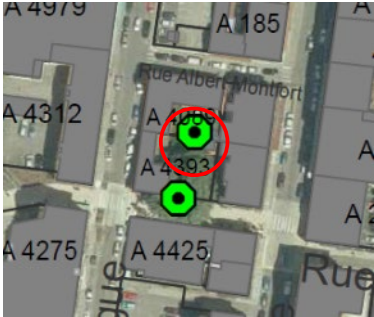
87	Cèdre (2), Marronnier (3), Magnolia (1), Rue Malbrande	Parcelle : B2761
		
Justification du classement : ☒ ☒ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☒ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

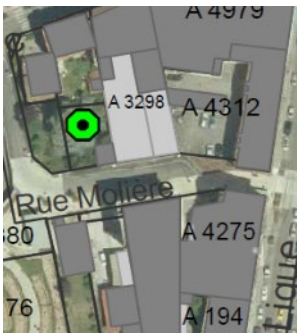
88	Ecole privée Saint-François, Rue Malbrande	Parcelle : B633
 		
Justification du classement :		
☐ Age ☒ Caractère esthétique ☐ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		
89	Sapin d'Espagne (1), Pin noir (2), cèdre sp.(6), Parc La Fantasia	Parcelle : A778, A777 A776
  		
Justification du classement :		
☒ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☒ Caractère biologique / écologique ☒ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		
90	Pin Sylvestre, Marronnier d'Inde (6), Calocèdre, Sapin d'Espagne (2), Sequoia géant, Cèdre de l'Atlas (6), Cèdre sp(2), Sapin du Colorado Parc Montessuit	Parcelle : A206
  		
Justification du classement :		
☒ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☒ Caractère biologique / écologique ☒ Zone géographique ☒ Essence rare (sur la commune)		

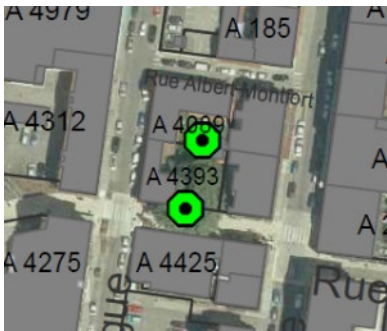
91	Séquoia toujours vert (2), Place de la Libération	Domaine public
		
Justification du classement : ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☐ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☒ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		
92	Pin noir d'Autriche, Rue Jean Naly	Parcelle : A4335
		
Justification du classement : ☒ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		
93	Cèdre de l'Atlas, CAF Rue du Parc	Parcelle : A172
		
Justification du classement : ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

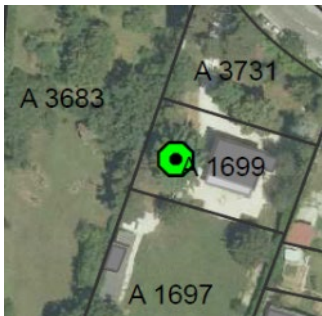
94	Platane, Rue de Genève	Parcelle : A198
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

95	Cèdre sp., Cimetière	Parcelle : A1011
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☐ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

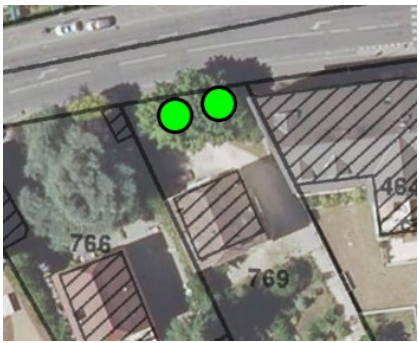
96	Marronnier, Rue Adrien Ligué	Parcelle : A4089
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

97	Cèdre de l'Atlas, Rue Molière	Parcelle : A2470
		
<u>Justification du classement :</u> ☒ Age ☐ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Zone géographique ☒ Caractère esthétique ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Essence rare (sur la commune)		

98	Cèdre sp., Rue Molière	Parcelle : A4393
		
<u>Justification du classement :</u> ☒ Age ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Zone géographique ☒ Caractère esthétique ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Essence rare (sur la commune)		

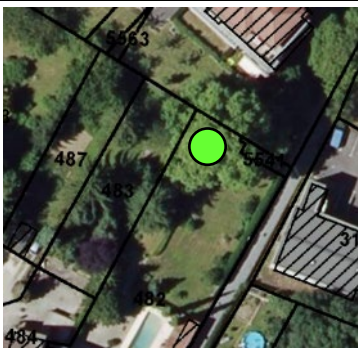
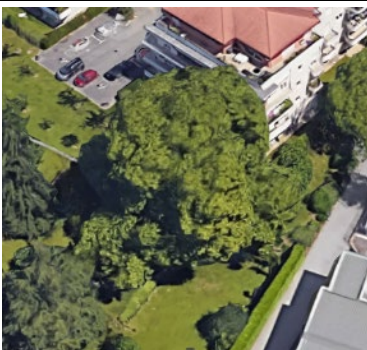
99	Cèdre sp., Rue du Salève	Parcelle : A1699
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Zone géographique ☒ Caractère esthétique ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Essence rare (sur la commune)		

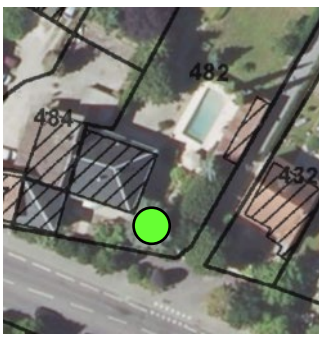
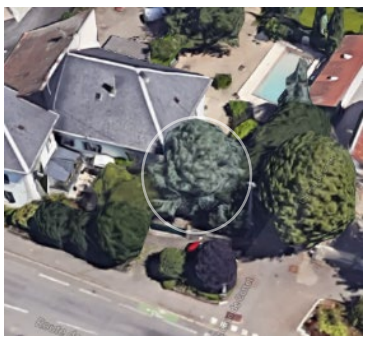
100	Cèdre du Liban, Clos du Jalouvre	Parcelle : A1744
		
Justification du classement : ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

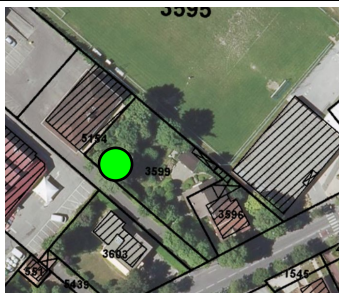
101	deux marronniers, Rue de Genève	Parcelle : A769
		
Justification du classement : ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

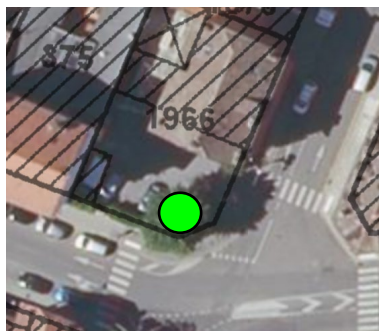
102	Cèdre du Liban, Rue des eaux belles	Parcelle : A1922
		
Justification du classement : ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

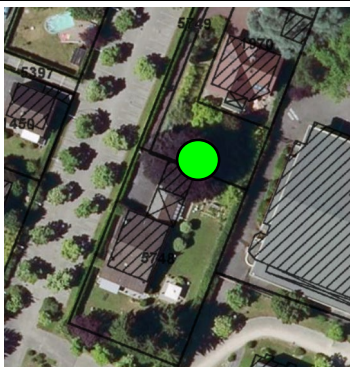
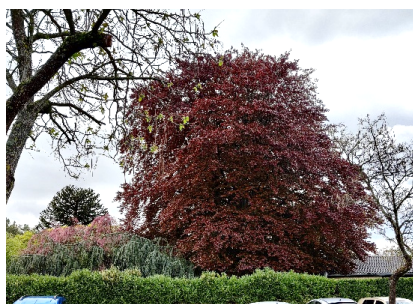
103	Sapin, Route des Vallées	Parcelle : B482
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

104	Platane, Route des Vallées	Parcelle : B482
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☒ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

105	Cèdre, Route des Vallées	Parcelle : B482
		
<u>Justification du classement :</u> ☐ Age ☒ Caractère esthétique ☒ Taille (circonférence et/ou hauteur) ☐ Caractère biologique / écologique ☐ Zone géographique ☐ Essence rare (sur la commune)		

106	Un cèdre de l'atlas, rue de Romagny	Parcelle : B 3599
		
Justification du classement :		
☒ Age	☒ Caractère esthétique	
☒ Taille (circonférence et/ou hauteur)	☐ Caractère biologique / écologique	
☐ Zone géographique	☐ Essence rare (sur la commune)	

107	Un Tilleul, angle rue du Faucigny et rue Jules Ferry	Parcelle : A 1966
		
Justification du classement :		
☒ Age	☒ Caractère esthétique	
☒ Taille (circonférence et/ou hauteur)	☐ Caractère biologique / écologique	
☐ Zone géographique	☐ Essence rare (sur la commune)	

108	Un Hêtre Pourpre, Rue des Marronniers	Parcelle B5751 / B5748
		
Justification du classement :		
☐ Age	☒ Caractère esthétique	
☒ Taille (circonférence et/ou hauteur)	☐ Caractère biologique / écologique	
☐ Zone géographique	☐ Essence rare (sur la commune)	

109	Un cèdre de l'atlas, rue Massenet	Parcelle : B 4077						
								
Justification du classement : <table border="0"> <tr> <td>☒ Age</td> <td>☒ Caractère esthétique</td> </tr> <tr> <td>☒ Taille (circonférence et/ou hauteur)</td> <td>☐ Caractère biologique / écologique</td> </tr> <tr> <td>☐ Zone géographique</td> <td>☐ Essence rare (sur la commune)</td> </tr> </table>			☒ Age	☒ Caractère esthétique	☒ Taille (circonférence et/ou hauteur)	☐ Caractère biologique / écologique	☐ Zone géographique	☐ Essence rare (sur la commune)
☒ Age	☒ Caractère esthétique							
☒ Taille (circonférence et/ou hauteur)	☐ Caractère biologique / écologique							
☐ Zone géographique	☐ Essence rare (sur la commune)							

110	Deux Cypprès, rue des Eaux Belles	Parcelle : A 2082						
								
Justification du classement : <table border="0"> <tr> <td>☐ Age</td> <td>☒ Caractère esthétique</td> </tr> <tr> <td>☒ Taille (circonférence et/ou hauteur)</td> <td>☐ Caractère biologique / écologique</td> </tr> <tr> <td>☐ Zone géographique</td> <td>☐ Essence rare (sur la commune)</td> </tr> </table>			☐ Age	☒ Caractère esthétique	☒ Taille (circonférence et/ou hauteur)	☐ Caractère biologique / écologique	☐ Zone géographique	☐ Essence rare (sur la commune)
☐ Age	☒ Caractère esthétique							
☒ Taille (circonférence et/ou hauteur)	☐ Caractère biologique / écologique							
☐ Zone géographique	☐ Essence rare (sur la commune)							



LISTE DES ESPACES VERTS PROTÉGÉS ET DES ESPACES BOISÉS CLASSÉS

1. Les Espaces Verts à Protéger

Les terrains classés comme **Espaces Verts à Protéger**, en application de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme, assurent une protection des espaces paysagers situés en milieu urbain, tout en permettant leur réaménagement, leur mise en valeur et leur ouverture au public. Ils offrent donc une plus grande souplesse que les EBC.

Ils correspondent à des éléments de paysage ou à des sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques.

A l'intérieur de ces périmètres, il sera fait application de l'article R.421-23-h du Code de l'Urbanisme qui soumet à déclaration préalable les travaux ayant pour effet de modifier ou de supprimer un élément de paysage identifié.

Ces EVP s'appliquent essentiellement à un certain nombre d'espaces verts collectifs au sein de groupes d'immeubles (Château Rouge, Romagny), à des cœurs d'îlots du centre-ville, à des squares publics, mais aussi à quelques terrains non bâtis ou parcs privés.

39 EVP ont été délimités pour une superficie totale d'environ 5 ha.

Les conditions de protection des EVP s'exercent au travers des dispositions de l'article 13 des différentes zones concernées.

Article L.151-23 du Code de l'urbanisme

« Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation. »

2. Les Espaces Boisés Classés

Les **Espaces Boisés Classés (EBC) à conserver, à protéger ou à créer** soumis aux dispositions des articles L.113-1 et L.113-2 et R.113-1 et R.113-2 du Code de l'Urbanisme sont représentés sur le plan de zonage.

Le régime des Espaces Boisés Classés* vise à pérenniser l'affectation boisée du sol. Il a notamment pour effet :

- D'interdire tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à ☐compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements.
- D'entraîner le rejet de toutes demandes d'autorisations de défrichement.
- De soumettre à autorisation préalable toute coupe ou abattage d'arbres, notamment dans le cadre d'une exploitation forestière normale.

Le choix et l'organisation des espaces boisés à conserver ou à protéger retenus dans le présent document obéissent principalement à la volonté de **rendre intangibles un certain nombre d'éléments boisés contribuant à l'image de la ville ou formant des « respirations vertes » à protéger impérativement dans certains quartiers.**

Au total, **13 EBC** figurent sur le plan de zonage. Ils sont pour la quasi-totalité de petite taille. Leur superficie globale est **1,37 ha**.

Article L.113-1 du Code de l'urbanisme

« Les plans locaux d'urbanisme peuvent classer comme espaces boisés, les bois, forêts, parcs à conserver, à protéger ou à créer, qu'ils relèvent ou non du régime forestier, enclos ou non, attenants ou non à des habitations. Ce classement peut s'appliquer également à des arbres isolés, des haies ou réseaux de haies ou des plantations d'alignements. »

Article L.113-2 du Code de l'urbanisme

« Le classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements.

Nonobstant toutes dispositions contraires, il entraîne le rejet de plein droit de la demande d'autorisation de défrichement prévue au chapitre 1er du titre IV du livre III du code forestier.

Il est fait exception à ces interdictions pour l'exploitation des produits minéraux importants pour l'économie nationale ou régionale, et dont les gisements ont fait l'objet d'une reconnaissance par un plan d'occupation des sols rendu public ou approuvé avant le 10 juillet 1973 ou par le document d'urbanisme en tenant lieu approuvé avant la même date. Dans ce cas, l'autorisation ne peut être accordée que si le pétitionnaire s'engage préalablement à réaménager le site exploité et si les conséquences de l'exploitation, au vu de l'étude d'impact, ne sont pas dommageables pour l'environnement. Un décret en Conseil d'Etat détermine les conditions d'application du présent alinéa. »

Article R.113-1 du Code de l'urbanisme

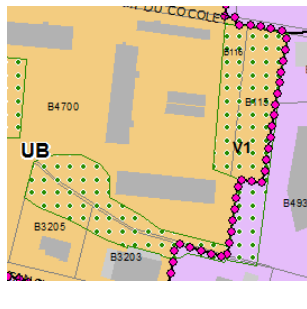
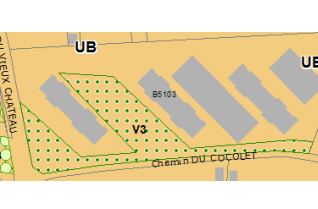
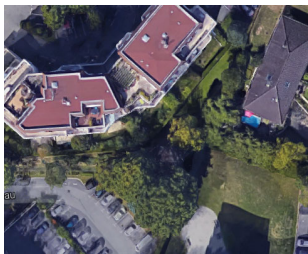
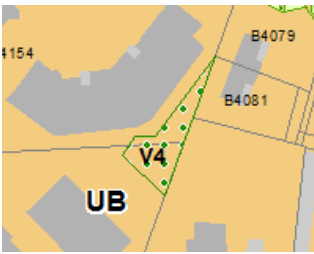
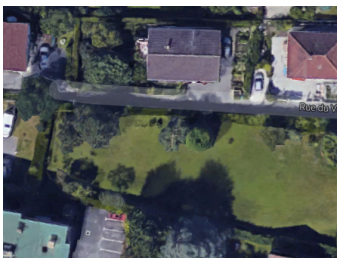
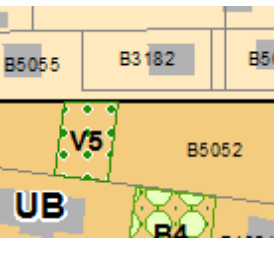
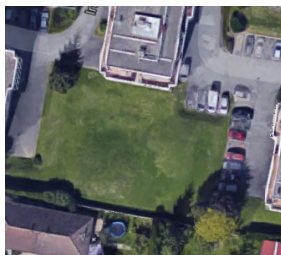
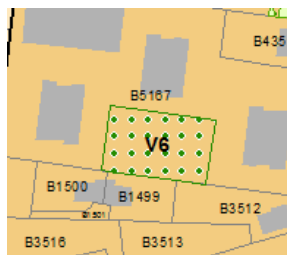
« Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale informe le Centre national de la propriété forestière des décisions prescrivant l'établissement du plan local d'urbanisme ou du document d'urbanisme en tenant lieu, ainsi que de classements d'espaces boisés intervenus en application de l'article L. 113-1. »

Article R.113-2 du Code de l'urbanisme

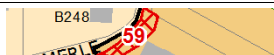
« Le préfet peut, dans les trois ans qui suivent l'année au cours de laquelle des déboisements ou des travaux illicites ont été exécutés, ordonner le rétablissement des lieux en nature de bois. Faute par le propriétaire de faire la plantation ou le semis dans le délai prescrit par le préfet, il y est pourvu par l'administration aux frais du propriétaire. La contribution de celui-ci est recouvrée comme en matière de contributions directes.

Cette même procédure est applicable au cas où des travaux dont l'exécution a été prescrite n'ont pas été exécutés, le délai de trois ans partant de la fin de l'année au cours de laquelle ils auraient dû l'être. »

LISTE DES ESPACES VERTS PROTEGES

V1			
<u>Superficie</u> : 4 360 m ²	<u>Parcelles</u> :		
	B 116 B 115 B 4938 B 4700 B 3205 B 3203 B 3201		
<u>Localisation</u> : Rue de la Résistance			
V2			
<u>Superficie</u> : 3 288 m ²	<u>Parcelle</u> :		
	B 4700 B0171		
<u>Localisation</u> : Rue de la Résistance			
V3			
<u>Superficie</u> : 3 325 m ²	<u>Parcelle</u> :		
	B 5103		
<u>Localisation</u> : Chemin du Cocollet			
V4			
<u>Superficie</u> : 405 m ²	<u>Parcelles</u> :		
	B 4154 B 5103		
<u>Localisation</u> : Impasse des Coralines Chemin du Cocollet			
V5			
<u>Superficie</u> : 300 m ²	<u>Parcelles</u> :		
	B 4154 B 5103		
<u>Localisation</u> : Rue du Vieux Château			
V6			
<u>Superficie</u> : 910 m ²	<u>Parcelle</u> :		
	B 5167		
<u>Localisation</u> : Impasse du Clos St Jean			

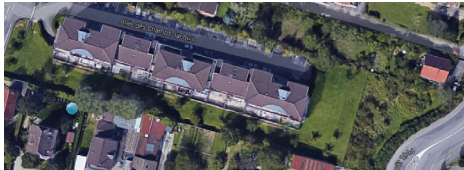
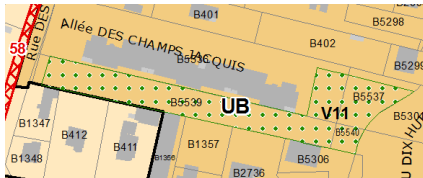
V7	
<u>Superficie</u> : 680 m ²	<u>Parcelles</u> : B 5202 B 5204 B 5119
<u>Localisation</u> : Rue du Merle	

V8			
<u>Superficie</u> : 1 035 m ²			
<u>Localisation</u> : Rue Chantecoq			
<u>Parcelles</u> :		B 240	
		B 2320	
		B 3861	

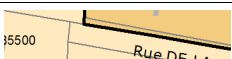
V9	
<u>Superficie</u> : 2 030 m ²	<u>Parcelle</u> : B 5296
<u>Localisation</u> : Route de Thonon	 

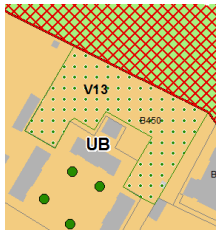
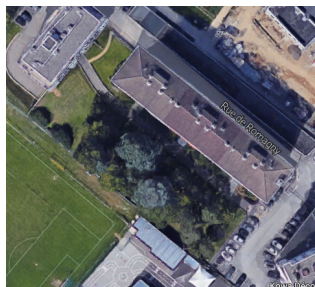
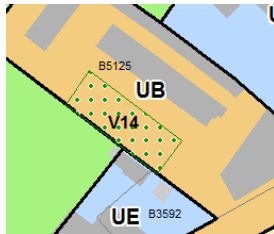
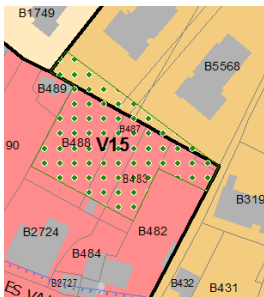
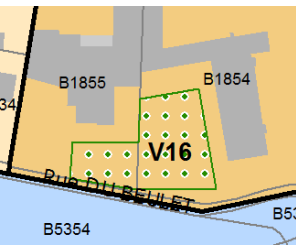
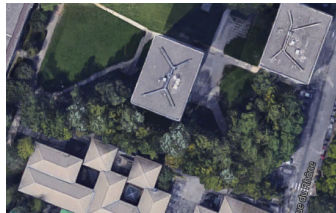
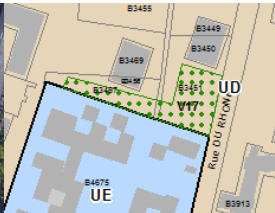
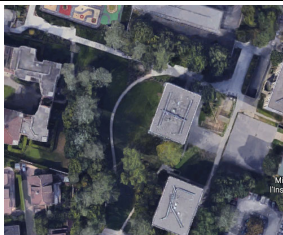
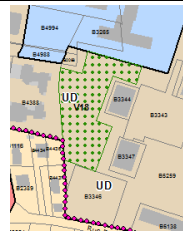
V10	
<u>Superficie</u> : 910 m ²	<u>Parcelles</u> : B 5272 B 5153
<u>Localisation</u> : Rue Jules Verne	

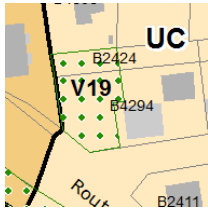
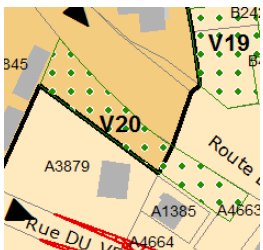
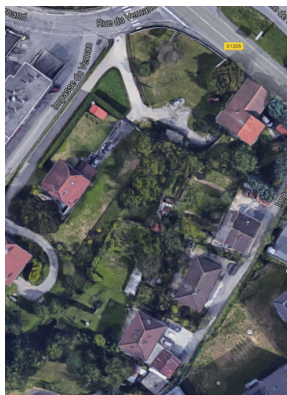
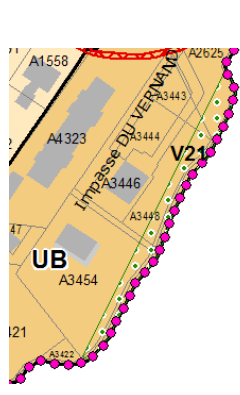
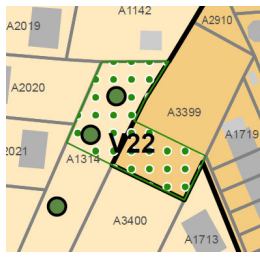
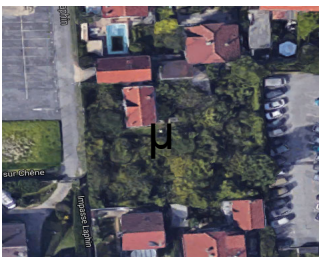
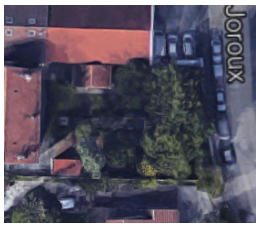
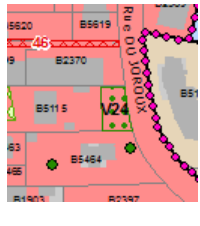
V11	
<u>Superficie</u> : 2 750 m ²	<u>Parcelles</u> :
	B 5537
	B 5540
	B 5539
<u>Localisation</u> : Allée des Champs Jacquis / Rue du 18 Août 1944	

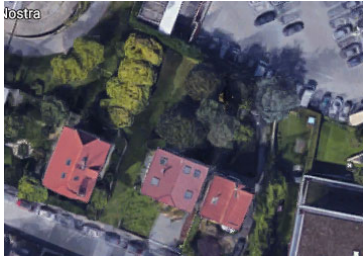
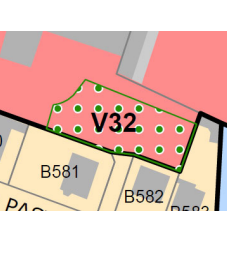
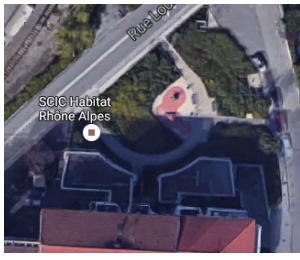
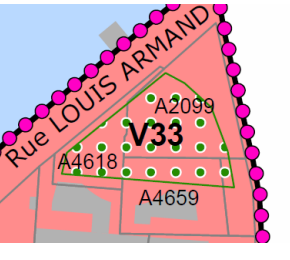
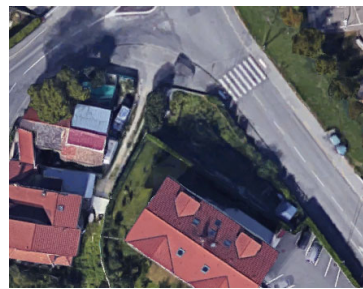
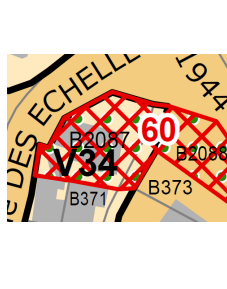
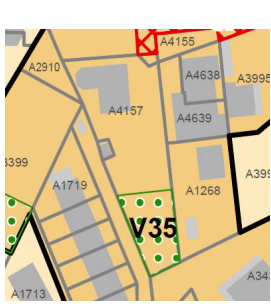
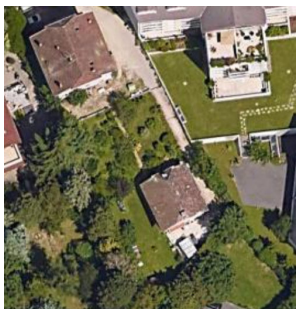
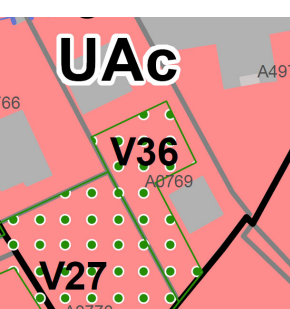
V12	
<u>Superficie</u> : 535 m ²	<u>Parcelles</u> : B 5663 B 3720
<u>Localisation</u> : Rue de la Colline	

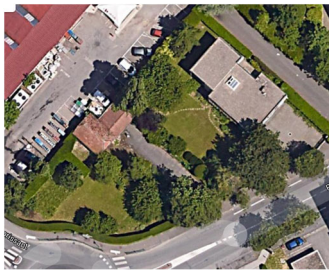



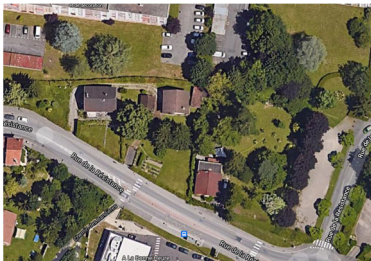
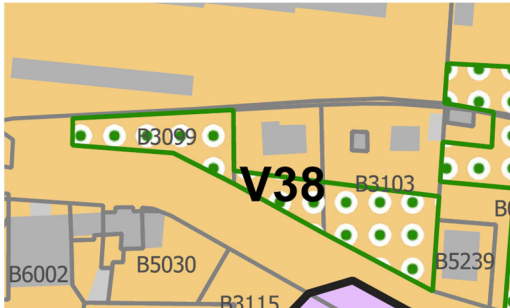
V13		 	
<u>Superficie</u> : 3 660 m ²	<u>Parcelle</u> :		
<u>Localisation</u> : Rue René Naudin	B 450		
V14		 	
<u>Superficie</u> : 940 m ²	<u>Parcelle</u> :		
<u>Localisation</u> : Rue de Romagny	B 5125		
V15		 	
<u>Superficie</u> : 2 520 m ²	<u>Parcelles</u> :		
<u>Localisation</u> : Chemin Cottet	B 5560 B 5562 B 5563 B 5568 B 5541 B 482 B 483 B 487 B 488		
V16		 	
<u>Superficie</u> : 960 m ²	<u>Parcelles</u> :		
<u>Localisation</u> : Rue du Beulet	B 1855 B 1854		
V17		 	
<u>Superficie</u> : 1 510 m ²	<u>Parcelles</u> :		
<u>Localisation</u> : Rue du Rhône	B 3451 B 3457 B 3426		
V18		 	
<u>Superficie</u> : 3 600 m ²	<u>Parcelle</u> :		
<u>Localisation</u> : Rue des Fontaines	B 5259		

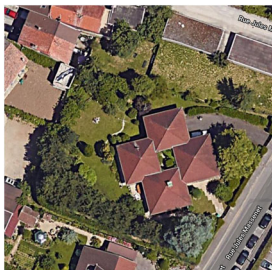
V19		 
<u>Superficie</u> : 665 m ²	<u>Parcelles</u> : B 4294 B 2424	
<u>Localisation</u> : Rue de la Colombière		
V20		 
<u>Superficie</u> : 910 m ²	<u>Parcelles</u> : A 4845 A 4663	
<u>Localisation</u> : Route de Bonneville		
V21		 
<u>Superficie</u> : 800 m ²	<u>Parcelles</u> : A 2625 A 3447 A 3448 A 3449 A 3450 A 3451 A 3452 A 3453 A 3454 A 3455	
<u>Localisation</u> : Impasse du Vernand		
V22		 
<u>Superficie</u> : 826 m ²	<u>Parcelle</u> : A 3399 A 1314	
<u>Localisation</u> : Rue de Monnetier		
V23		 
<u>Superficie</u> : 360 m ²	<u>Parcelle</u> : A 1264	
<u>Localisation</u> : Impasse Laphin		
V24		 
<u>Superficie</u> : 250 m ²	<u>Parcelle</u> : B 5115	
<u>Localisation</u> : Rue du Joroux		

V25		
<u>Superficie</u> : 900 m ²	<u>Parcelle</u> :	
	A 1086	
<u>Localisation</u> : Impasse Saint André		
V26		
<u>Superficie</u> : 3 040 m ²	<u>Parcelle</u> :	
	A 955	
<u>Localisation</u> : Rue Lionel Terray		
V27		
<u>Superficie</u> : 1 025 m ²	<u>Parcelles</u> :	
	A 3816 A 4918 A 770	
<u>Localisation</u> : Rue des Maraîchers		
V28		
<u>Superficie</u> : 1 020 m ²	<u>Parcelle</u> :	
	A 172	
<u>Localisation</u> : Rue du Parc		
V29		
<u>Superficie</u> : 385 m ²	<u>Parcelles</u> :	
	A 2944 A 2141 A 2943	
<u>Localisation</u> : Rue Paul Bert		
V30		
<u>Superficie</u> : 220 m ²	<u>Parcelle</u> :	
	A 392	
<u>Localisation</u> : Rue du Chablais		

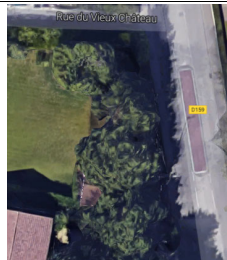
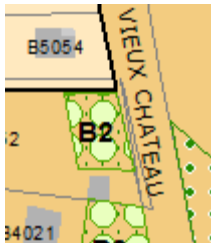
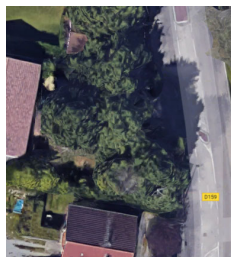
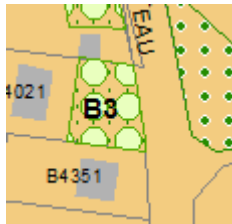
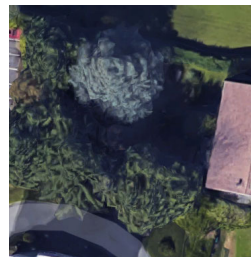
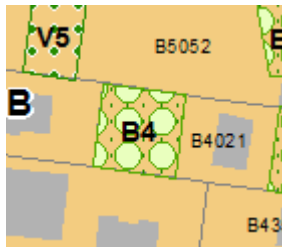
V31		 
<u>Superficie</u> : 965 m ²	<u>Parcelle</u> :	
<u>Localisation</u> : Avenue Pasteur	A 4284	
V32		 
<u>Superficie</u> : 670 m ²	<u>Parcelle</u> :	
<u>Localisation</u> : Rue Aristide Briand	B 5839	
V33		 
<u>Superficie</u> : 740 m ²	<u>Parcelles</u> :	
<u>Localisation</u> : Rue Louis Armand	A 2099 A 4618 A 4659 A 4660	
V34		 
<u>Superficie</u> : 700 m ²	<u>Parcelles</u> :	
<u>Localisation</u> : Rue des Echelles Rue du 18 août 1944	B 2087 B 2088	
V35		 
<u>Superficie</u> : 284 m ²	<u>Parcelles</u> :	
<u>Localisation</u> : Rue des Eaux Belles	A 4157	
V36		 
<u>Superficie</u> : 394 m ²	<u>Parcelles</u> :	
<u>Localisation</u> : Rue de Genève	A 769	

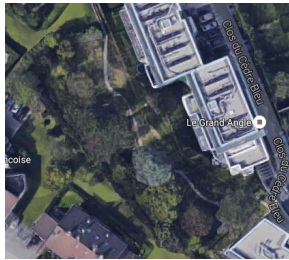
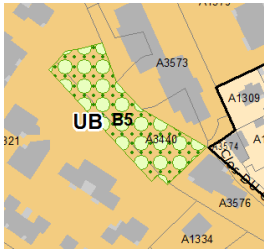
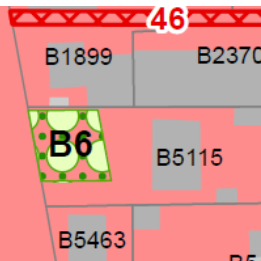
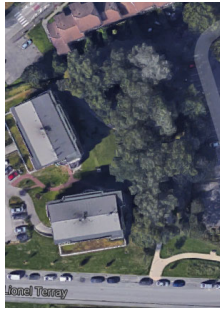
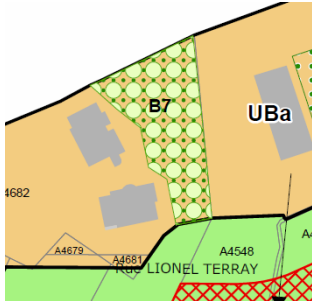
V37		 
<u>Superficie</u> : 624 m ²	<u>Parcelles</u> :	
<u>Localisation</u> : Rue de Romagny	B 5441 B 5439 B 3603	

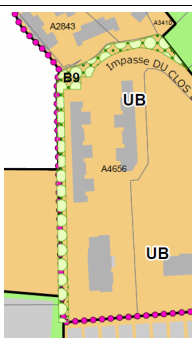
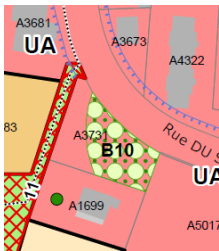
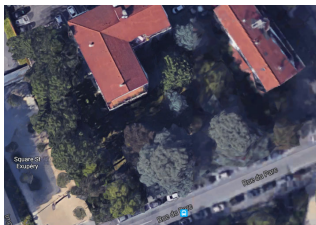
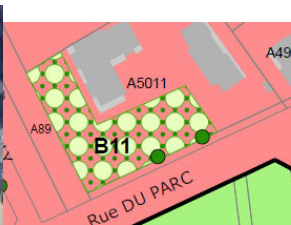
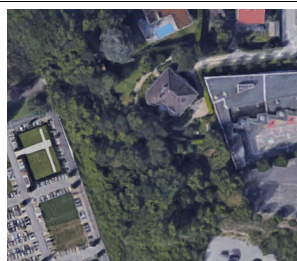
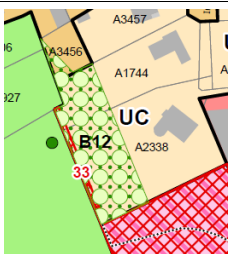
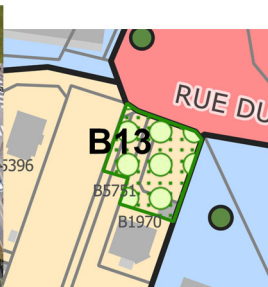
V38		 
<u>Superficie</u> : 1215 m ²	<u>Parcelles</u> :	
<u>Localisation</u> : Rue de la Résistance	B 3099 B 3102 B 3103	

V39		 
<u>Superficie</u> : 453 m ²	<u>Parcelles</u> :	
<u>Localisation</u> : 10, rue Massenet	B 3291 B 4077	

LISTE DES ESPACES BOISÉS CLASSÉS

B1		
<u>Superficie</u> : 1 275 m ²	<u>Parcelles</u> :	
	B 5238 B 5237 B 5062 B 4977 B 4931 B 4932 B 4154 B 4079 B 2880 B 2877 B 5799	
<u>Localisation</u> : Impasse des Corallines frontière nord de la commune		
		
B2		
<u>Superficie</u> : 290 m ²	<u>Parcelle</u> :	 
	B 5052	
<u>Localisation</u> : Rue du Vieux Château		
B3		
<u>Superficie</u> : 400 m ²	<u>Parcelle</u> :	 
	B 4021	
<u>Localisation</u> : Rue du Vieux Château		
B4		
<u>Superficie</u> : 485 m ²	<u>Parcelle</u> :	 
	B 4021	
<u>Localisation</u> : Rue du Vieux Château		

B5		 	
<u>Superficie</u> : 1 680 m ²	<u>Parcelles</u> :		
	A 1327 A 3440		
<u>Localisation</u> : Clos du Cèdre Bleu			
B6		 	
<u>Superficie</u> : 240 m ²	<u>Parcelle</u> :		
	B 5115		
<u>Localisation</u> : Route de Bonneville			
B7		 	
<u>Superficie</u> : 2 120 m ²	<u>Parcelle</u> :		
	A 4682		
<u>Localisation</u> : Rue Lionel Terray			
B8		 	
<u>Superficie</u> : 1 130 m ²	<u>Parcelles</u> :		
<u>Localisation</u> : Brouaz	A 4183 A 4182 A 4162 A 4939 A 4940 A 950 A 4176 A 4178 A 1917 A 1918 A 960 A 4235 A 3065		

B9		 
<u>Superficie</u> : 1 315 m ²	<u>Parcelles</u> :	
<u>Localisation</u> : Impasse du Clos des Gaville	A 4656 A 4357 A 4233 A 4235	
B10		 
<u>Superficie</u> : 735 m ²	<u>Parcelle</u> :	
<u>Localisation</u> : Rue du Salève	A 3731	
B11		 
<u>Superficie</u> : 1 490 m ²	<u>Parcelle</u> :	
<u>Localisation</u> : Rue du Parc	A 5011	
B12		 
<u>Superficie</u> : 1 625 m ²	<u>Parcelles</u> :	
<u>Localisation</u> : limite Est cimetière 2	A 2338 A 1744 A 3456	
B13		 
<u>Superficie</u> : 893 m ²	<u>Parcelles</u> :	
<u>Localisation</u> : angle avenue de Verdun / rue du Beulet	B 1971 B 1970 B 5751 B 5749	



LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Les Emplacements Réservés

Conformément aux dispositions de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme, « *Le règlement peut délimiter des terrains sur lesquels sont institués :*

- 1° Des emplacements réservés aux voies et ouvrages publics dont il précise la localisation et les caractéristiques ;*
- 2° Des emplacements réservés aux installations d'intérêt général à créer ou à modifier ;*
- 3° Des emplacements réservés aux espaces verts à créer ou à modifier ou aux espaces nécessaires aux continuités écologiques »*

Le PLU désigne par « emplacement réservé » tout terrain bâti ou non bâti pouvant faire l'objet, à l'avenir, d'une acquisition par la collectivité publique dans le but d'y implanter un ouvrage public, une voie publique, une installation d'intérêt général ou un espace vert.

Selon l'article L.152-2 du Code de l'Urbanisme, le propriétaire d'un terrain sur lequel le PLU a inscrit un emplacement réservé « *peut, dès lors que ce plan est opposable aux tiers, et même si une décision de sursis à statuer qui lui a été opposée est en cours de validité, exiger de la collectivité ou du service public au bénéfice duquel le terrain a été réservé qu'il soit procédé à son acquisition dans les conditions et délais mentionnés aux articles L 230-1 et suivants* ».

Au total, **71 emplacements réservés** figurent sur le plan de zonage. Ils sont tous **au bénéfice de la seule commune d'Annemasse**.

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Numéro de référence	Destination de l'emplacement réservé	Superficie / longueur moyenne
1	Elargissement partiel à l'angle de la rue du Chablais et de la rue du Docteur Baud	409 m
2	Elargissement de la rue Docteur Favre	86 m
3	Elargissement à 20 m de l'avenue de la Gare	127 m
4	Elargissement à 20 m de l'avenue du Giffre	353 m
5	Création d'une voie piétonne de 8 m reliant la rue du docteur Coquand à l'avenue de la Gare	84 m
6	Aménagement à 8 m de la rue Joseph Cursat	170 m
7	Régularisation de la voirie rue du Parc	19 m ²
8	Création d'une voie de 12 m de plateforme reliant la rue René Blanc à l'avenue Jules Ferry	87 m
9	Alignement de l'avenue Pasteur	27 m
10	Elargissement à 16 m de la rue Aristide Briand et de la rue du Petit Malbrande	414 m
11	Alignement de la rue des Amoureux	24 m
12	Élargissement partiel de la rue J.C. Perillat	53 m
13	Aménagement de l'îlot situé entre la place Clémenceau et l'équipement château rouge.	3 586 m ²
14	Alignement de la rue Alfred Bastin	292 m ²
15	Régularisation de voirie de l'angle de la rue du Clos Fleury au passage Jean Moulin	80 m
16	Elargissement à 22 m de la rue du Clos Fleury et aménagement du carrefour rue de Genève - rue du Clos Fleury	312 m
17	Régularisation de la voirie rue du Baron de Loé	49 m
18	Élargissement à 23 m de plateforme de la rue de Genève	464 m ²
19	Elargissement à 8 m de l'impasse des Rocailles et de l'impasse du 8 Mai	125 m ²
20	Alignement de la rue d'Etrembières	867 m ²
21	Alignement de la rue Marc Courriard	57 m
22	Alignement de la Place de l'Eglise	438 m ²
23	Création d'un espace nature public	5 201 m ²
24	Élargissement de la rue de la Paix	54 m

Numéro de référence	Destination de l'emplacement réservé	Superficie / longueur moyenne
25	Élargissement à 12 m de la rue du Brouaz	466 m
26	Création d'un accès à l'espace nature depuis la rue du Brouaz	1 437 m ²
27	Création d'un espace nature au Brouaz	62 884 m ²
28	Création d'un accès à l'espace nature depuis le Quai d'Arve.	326 m ²
29	Création d'un espace nature avec des liaisons douces entre la rue du Brouaz et le quai d'Arve	20 730 m ²
30	Extension du cimetière	6 214 m ²
31	Création d'un aménagement d'ensemble combinant espaces verts et constructions.	13 889 m ²
32	Création d'un aménagement d'ensemble combinant espaces verts et constructions.	8 970 m ²
33	Création d'un accès pour une liaison piétonne de 2 m de large	56 m
34	Elargissement à 8 m de la rue du Planet	208 m
35	Elargissement à 9 m de la rue du Mont Gosse	60 m
36	Elargissement à 8 m de la rue de Valeury sur une section comprise entre l'impasse de Valeury et la rue du Vernand, élargissement à 10 m de la rue de Valeury sur une section comprise entre l'impasse de Valeury et la route de Bonneville	386 m
37	Elargissement à 8 mètres de plateforme de l'impasse Laphin et de la rue des Eaux Belles	1 370 m ²
38	Création d'un parc public aménagé sur les coteaux du Vernand	3 391 m ²
39	Aménagement de l'Avenue de l'Europe et régularisation de voirie.	1 495 m ²
40	Aménagement de l'Avenue de l'Europe et régularisation de voirie.	53 m ²
41	Aménagement de l'Avenue de l'Europe et régularisation de voirie.	452 m ²
42	Création d'un parc public aménagé sur les coteaux du Vernand	630 m ²
43	Création d'un parc public aménagé sur les coteaux du Vernand	5 246 m ²
44	Elargissement à 8 m de la rue du Vernand	529 m
45	Création d'une voie nouvelle de 10 mètres de plateforme (rue de la Côte) dans le secteur « Sur Rez »	139 m
46	création d'un accès pour une liaison piétonne de 3 m de large	70 m
47	Régularisation de la voirie	25 m ²
48	Alignement de la route de Bonneville	35 m
49	Régularisation de la voirie	31 m ²

Numéro de référence	Destination de l'emplacement réservé	Superficie / longueur moyenne
50	Prolongement de l'Avenue Lucie Aubrac	74 m
51	Elargissement partiel de la rue de Château Rouge	277 m ²
52	Régularisation de la voirie	65 m ²
53	Aménagement de la construction dans le cadre de l'éco-quartier château-rouge.	272 m²
54	Aménagement à réaliser dans le cadre de l'éco-quartier Château-Rouge.	38 m²
55	Création d'un parc public de stationnement	2 460 m ²
56	Elargissement de la rue Henry Bordeaux	169 m
57	Création d'une voie nouvelle de 12 mètres de plateforme reliant la rue de l'Ile de France à la Route des Vallées	143 m
58	Elargissement à 10 m de la rue des Echelles	114 m
59	Elargissement à 8 m de la rue du Merle	107 m
60	Création d'un parc public à l'angle de la rue des Echelles et de la rue du 18 août 1945	702 m ²
61	Création d'un accès au parc depuis la rue La Fayette	140 m ²
62	Création d'un parc public sur la rue des Glières et la rue la Fayette	15 191 m ²
63	Création d'une voie nouvelle de 10 mètres de plateforme (rue des Lilas) se greffant sur la rue de Romagny	113 m
64	Régularisation de la voirie	10 m ²
65	Extension du futur parc de la rue du Salève	2548 m²
66	Extension du parc Claudius Montessuit	133 m ²
67	Création d'un parc rue de Romagny	3 312 m ²
68	Régularisation de la voirie chemin du Roussy	82 m
69	Régularisation de la voirie rue de la Géline	153 m
70	Régularisation de la voirie rue des Acacias	145 m
71	Extension du Parc des services techniques municipaux	4891 m ²
72	Création d'un parc, chemin Cottet	3042 m ²
73	Aménagement de la rue du Planet et préservation d'un espace vert	457 m ²
74	Aménagement de l'îlot avec création de logements et d'espaces publics	4782 m ²



LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS ET DES SERVITUDES POUR CHEMINS PIÉTONS

Les emplacements réservés et des servitudes pour chemins piétons

L'article L. 151-38 du Code de l'urbanisme prévoit que :

« Le règlement peut préciser le tracé et les caractéristiques des voies de circulation à conserver, à modifier ou à créer, y compris les rues ou sentiers piétonniers et les itinéraires cyclables, les voies et espaces réservés au transport public. »

A ce titre, le plan de zonage fait figurer le maillage des cheminements piétonniers à conserver ou à créer qui s'impose à tout autre aménagement sur les parcelles concernées.

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES ET DES SERVITUDES POUR CHEMINS PIETONS

Numéro de référence	Désignation	Longueur moyenne
1	Chemin piéton reliant la rue Jean Mermoz à la rue de Romagny.	410 m
2	Création d'une voie piétonne reliant la plaine de jeux de Romagny à la rue des Glières.	300 m
3	Création d'une voie piétonne à travers la parcelle cadastrée sous le numéro A 0383, afin de relier le parc Olympe de Gougues à l'Avenue J. Ferry.	35 m
4	Chemin piéton reliant la rue du Faucigny à la rue du Chablais.	160 m
5	Chemins piétons (secteur Mairie – Place de l'Hôtel de Ville – parc Montessuit)	680 m
6	Chemin piéton reliant, la place Libération, la Place de l'Hôtel de Ville à la rue du Baron de Loë.	530 m
7	Chemin piéton reliant la Place de l'Hôtel de Ville à la Rue du Salève.	325 m
8	Chemins piétons reliant la Place Alexandre Moret et la Rue Marc Courriard à l'Eglise Saint-André	520 m
9	Chemin piéton reliant le parc de la Fantasia à la rue de Genève.	200 m
10	Création d'une voie piétonne reliant le parc la Fantasia au parc de la rue du Salève en passant au-dessus des voies de chemins de fer.	80 m
11	Création d'une voie piétonne reliant la rue du Salève aux cimetières en passant par le futur parc de la rue du Salève.	400 m
12	Création d'une voie piétonne dont l'itinéraire est le suivant : rue du Salève - rue de la Paix - rue du Brouaz	590 m
13	Chemin piéton à créer reliant la Route d'Etrembières au cimetière	135 m
14	Chemins piétons parcourant le parc de Valeury	315 m
15	Chemin piéton parcourant les berges de l'Arve	1590 m
16	Chemin piéton reliant la route de Bonneville à la Rue du Vernand	145 m
17	Chemin piéton reliant la rue de Romagny à la Rue des Tournelles	180 m
18	Chemin piéton reliant le stade de foot de Romagny et le chemin piéton n° 17	29 m